

Sous la direction de  
Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu

**Réseaux, familles  
et pouvoirs  
dans le monde ibérique  
à la fin  
de l'Ancien Régime**

*Illustration de couverture* : Portrait de José de Gálvez, © Artephot/Oronoz.

Le parcours de José de Gálvez (1720-1787) dans l'appareil d'État impérial, de simple avocat du roi à membre du Conseil d'État, illustre l'étroite imbrication entre service royal, stratégies familiales et réseaux de sociabilité. Devenu un puissant ministre de Charles III, il n'eut de cesse de promouvoir proches et fidèles tant en Espagne qu'aux Indes. Simultanément, ces nominations contribuèrent aux succès de la politique réformatrice dont il fut l'un des partisans les plus décidés.

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 1998

ISBN : 2-271-05593-8

ISSN : 1275-2592

## CHAPITRE PREMIER

# Communauté, réseau social, élites. L'armature sociale de l'Ancien Régime

Une étude des élites, pour prendre tout son sens, doit se présenter comme une étude des élites dans la société ; autrement dit, être mise en contexte. La question clef est celle du rôle de ce groupe dans la structure sociale, envisagée comme un tout, et dans le jeu des relations de pouvoir. C'est pourquoi les pages qui suivent, plus qu'une recherche sur telle ou telle catégorie particulière, constituent une réflexion sur l'armature sociale de l'Ancien Régime, sur les réseaux de liens qui en sont la trame, ceux-là même qui sous-tendent l'« autorité » et la « capacité d'action » des élites<sup>1</sup>.

La nouveauté relative de l'objet et des concepts que nous allons manier, la rareté des études dans ce domaine, ne nous facilitent pas la tâche. Il est pourtant nécessaire de regarder en face une réalité que le travail de terrain rend chaque jour plus évidente : les rapports entre seigneurs et vassaux ne se limitent pas au paiement de la rente ; les relations entre maîtres et apprentis ne sont pas de purs rapports de production ; la cour n'est pas une administration centrale qui gouverne les provinces à coup de décrets sans réplique ; les rapports entre les puissants et les humbles débordent largement le cadre des « tensions sociales » et des « révoltes populaires ».

Je proposerai en premier lieu une définition de l'armature sociale de l'Ancien Régime en termes de « communautés » ou de « corps sociaux » et de « réseaux sociaux » ou de réseaux de liens personnels. J'examinerai ensuite les caractéristiques fondamentales du lien social sous l'Ancien Régime, plus particulièrement sous l'angle de sa valeur

---

1. Une première version espagnole de ce texte a été publiée sous le titre « Comunidad, red social y élites. Un análisis de la vertebración social en el Antiguo Régimen », dans José María IMÍZCOZ BEUNZA, dir., *Élites, poder y red social. Las élites del País vasco y Navarra en la Edad Moderna*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1996, p. 13-50.

structurante et de ses conséquences sur la vie et la condition des personnes. Je mènerai une réflexion sur la notion de « différence sociale », sur la dépendance, l'intégration et la domination, sur les règles internes au groupe, sur l'arbitraire et la vertu, sur l'autorité et les références de la légitimité et de l'illégitimité.

Je présenterai enfin les principaux liens sociaux en vigueur dans cette société, en insistant sur la famille et la parenté, l'amitié, la communauté d'origine géographique (*paisanaje*) et la relation patron client. Je m'intéresserai de préférence aux élites et je considérerai les réseaux sociaux comme des réseaux de pouvoir. Ces liens, en effet, fournissaient des appuis et du pouvoir, un « capital relationnel » et une « capacité d'action » que les acteurs sociaux, particulièrement les plus puissants, mobilisaient pour agir.

### **L'insuffisance de la notion traditionnelle de « groupe social » et quelques réflexions pour une analyse du réseau social**

Cette réflexion s'inscrit dans une autre, plus large, que je mène depuis plusieurs années sur la nécessité d'une interprétation en termes relationnels de la société d'Ancien Régime<sup>2</sup>, à la recherche, loin des modes, d'une voie équilibrée qui enrichisse nos analyses sans négliger les meilleurs acquis de la tradition historiographique. Je pars de l'idée que les catégories sociales qui ont servi de base aux analyses antérieures (« groupes sociaux », « classes », « couches sociales »), loin d'être des absolus, n'ont qu'une valeur relative et sont la plupart du temps insuffisantes, par ce qu'elles cachent inconsciemment, comme outil d'analyse des acteurs sociaux et de leur action dans la société. Une analyse en termes de réseau social est donc nécessaire. Dans mon esprit, elle n'exclut pas, mais complète, l'analyse classificatoire.

Il y a peu encore, les historiens avaient tendance à délimiter les « groupes sociaux » en procédant par séparation d'éléments différenciés par leurs attributs et non par agrégation fondée sur les liens qui les unis-

---

2. José María IMÍZCOZ, « Actores sociales y redes de relaciones en las sociedades del Antiguo Régimen. Propuestas de análisis en Historia social y política », C. BARROS, dir., *Historia a debate*, t. II, *Retorno del sujeto*, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1995, p. 341-353 ; Alfredo FLORISTÁN et José María IMÍZCOZ, « La sociedad navarra en la Edad moderna. Nuevos análisis, nuevas perspectivas », *II Congreso General de Historia de Navarra, Príncipe de Viana*, 1993, anejo 15, p. 11 sq. ; José María IMÍZCOZ, A. ÁNGULO, « Burguesía y redes de relaciones en la sociedad del Antiguo Régimen. Reflexiones para un análisis de los actores sociales », *Congreso internacional sobre la burguesía española en la Edad moderna*, Madrid, Universidad Complutense, 16-18 décembre 1991.

sent. Nous verrons que cette manière de procéder est typique de la pensée contemporaine, de la sociologie qui naît avec la société de classes et qui identifie la « différence sociale » à la « distance sociale », à la séparation. Un tel paradigme s'applique mal à la société d'Ancien Régime.

Plus particulièrement, depuis la Seconde Guerre mondiale et pendant la guerre froide, la première histoire sociale, sous sa forme dominante en Europe continentale, ne fut en fait qu'une histoire socio-économique, qui définissait essentiellement les groupes sur des critères économiques. Leur position différente dans l'appareil de production et leurs intérêts, souvent antagonistes, marquaient entre eux la frontière. Selon un schéma récurrent dans de multiples études régionales, des différences de nature économique débouchaient sur une classification sociale, qui induisait à son tour des oppositions. L'étude des conflits et des tensions sociales constituait enfin le couronnement de l'œuvre.

Au cours des vingt dernières années, une profonde rénovation dans les conceptions, les méthodes et les sources a ouvert la voie à une analyse de l'activité sociale en terme d'acteurs et de réseaux de relations. On a redécouvert la complexité du social. On a tenté de dépasser le strict déterminisme linéaire qui régnait jadis en maître<sup>3</sup>, de retrouver, face aux analyses fondées sur la causalité unique, des causalités multiples; de mettre en rapport, face aux analyses fondées sur la stratification, des éléments différents<sup>4</sup>. On chercha même à rapprocher des analyses qui traditionnellement s'excluaient mutuellement<sup>5</sup>.

À cette entreprise collaborent les traditions historiographique les plus variées. Au sein même de l'historiographie « de gauche » anglo-saxonne, E. P. Thomson et E. Hobsbawm ont pris leurs distances avec le marxisme structuraliste et avec tout déterminisme univoque. Ils ont intégré à leurs modèles du changement historique la notion de pluralité des facteurs. Ils ont mis l'homme au premier plan comme agent des processus de changement, ils ont insisté sur la nécessaire étude des pratiques, des vécus, des points de vue. Ce faisant, ils ont déréifié et singulièrement enrichi la notion de classe<sup>6</sup>. On retrouve un che-

3. Pablo FERNÁNDEZ ALBALADEJO dénonce une « réduction permanente du social à l'économique » : « El País Vasco : algunas consideraciones sobre su más reciente historiografía », *España en el siglo XVIII. Homenaje a Pierre Vilar*, Barcelone, 1985, p. 558.

4. Laurence STONE, « The Revival of Narrative : Reflections on a New Old History », *Past and Present*, n° 85 (nov. 1979), p. 3-24; trad. in *Debats*, n° 4, p. 91-110; A. MORALES MOYA, « Algunas consideraciones sobre la situación actual de los estudios históricos », *La(s) Otra(s) Historia(s). Una reflexión sobre los métodos y los temas de la investigación histórica*, UNED de Bergara (Guipuzcoa), año I, 1, juin 1987, Pampelune, 1987, vol. 1, p. 5-92; Santos JULÍA, *La historia social y los historiadores ¿Cenicienta o princesa?*, Barcelone, Crítica, 1991.

5. P. SÁNCHEZ LEÓN, « Introducción : la sociología histórica y el materialismo histórico en Gran Bretaña », *Zona abierta*, 57/58 (1991), p. 3 sqq.

6. Harvey J. KAYE, *Los Historiadores marxistas británicos. Un análisis introductorio*, Saragose, Universidad de Zaragoza, 1989.

minement comparable, bien qu'il emprunte d'autres voies, dans l'historiographie française. Dès les années 70, des apports novateurs, dans la ligne de ceux de Maurice Agulhon et de ses études sur les sociabilités<sup>7</sup>, ont aidé beaucoup d'historiens à s'arracher à l'emprise d'une vision étroite du groupe social comme fondé sur l'économique et à examiner d'un œil critique les catégories sur lesquelles avait jusqu'alors reposé leur travail. Il développèrent des approches plus empiriques, en termes de vécu, en terme d'acteurs sociaux et de réseaux de relations.

Par ailleurs, le développement de nouvelles manières d'aborder la réalité sociale, comme la microhistoire, la prosopographie et la biographie<sup>8</sup>, conduisent à ce que nous appellerons une « histoire de près », à une capacité d'observation sans précédent en histoire sociale. La microhistoire, par l'analyse minutieuse d'univers restreints, permet d'étudier dans toute sa richesse l'interaction d'éléments divers au sein d'une même société<sup>9</sup>. On tend ainsi à donner le premier rôle, plutôt qu'à des « acteurs allégoriques » (les « classes », les « groupes sociaux », l'« État »), aux acteurs réels, aux individus, à leurs motivations, aux « interactions stratégiques » qu'ils entretiennent avec leur environnement<sup>10</sup>.

L'analyse classique de la société en termes de groupes sociaux comporte, à mon avis, deux limites principales. Les catégories qu'elle instaure, tout d'abord, n'ont qu'une valeur relative, fonction directe du référent utilisé pour les définir, telle la position dans un appareil de production, dans un système de valeurs ou dans un dispositif juridique. Elles ne constituent donc pas des réalités totales, absolues, elles n'épuisent pas la réalité sociale. Penser autrement revient à s'interdire d'emblée toute analyse plus approfondie<sup>11</sup>. Il ne s'agit pas de dénier à ces catégories toute valeur explicative. Bien au contraire, elles sont immédiatement utiles et opératoires pour expliquer les processus liés au référent

7. Maurice AGULHON, *Pénitents et Francs-Maçons dans l'Ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968 ; id., *La République au village. Les populations du Var, de la Révolution à la II<sup>e</sup> République*, Paris, Le Seuil, 1979. François-Xavier GUERRA, *Le Mexique, de l'Ancien Régime à la Révolution*, Paris, L'Harmattan – Publications de la Sorbonne, 1985 ; Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *AESC*, 45, n° 6 (1990), p. 1365-1402.

8. Giovanni LEVI, « Les usages de la biographie », *AESC*, n° 6 (nov.-déc. 1989), p. 1325-1326.

9. Carlo GINZBURG et Carlo PONI, « La micro-histoire », *Le Débat*, décembre 1981 ; E. GRENDI, « Micro-analisi e storia sociale », *Quaderni Storici*, 35, 1972 ; Giovanni LEVI, « Sobre microhistoria », Peter BURKE, dir., *Formas de hacer Historia*, Madrid, Alianza, 1993, p. 119-143.

10. G. GOZZINI, « Genesis y desarrollo de la historia social en Italia », S. CASTILLO, dir., *La Historia social en España. Actualidad y perspectivas*, Madrid, Siglo XXI, 1991, p. 24.

11. C'est en ce sens que nous comprenons la remarque d'Alain GUERREAU : « Considérer les groupes sociaux comme des objets réels est à l'heure actuelle la manière la plus commune de fermer la porte à toute explication », *El Feudalismo. Un horizonte teórico*, trad. esp., Barcelone, 1984, p. 176.

en fonction duquel elles ont été créés. Ainsi les rapports entre l'appareil de production et les classes, ou les rapports entre les systèmes de valeurs sous l'Ancien Régime et la société d'ordres.

La seconde limite porte sur les acteurs sociaux. Lors du passage du classement en catégories à l'explication de l'action sociale, le risque existe de prendre ces catégories pour les acteurs de la vie sociale, comme si les « groupes sociaux » prédéfinis constituaient les unités réelles de vie et d'action collective. Il n'est pas douteux que la « condition sociale » et les divergences d'intérêt sont des facteurs essentiels du jeu social. Ils ne présupposent cependant ni une unité d'action, ni un fonctionnement collectif de ce que nous appelons le « groupe social », ni que celui-ci constitue pour ses membres une unité de vie. Plus encore, en acceptant sans critique de faire des « groupes sociaux » les acteurs de l'action en société, le risque existe de regrouper des individus qui n'agissent nullement ensemble ou, au contraire, d'en séparer qui, eux, fonctionnent en étroite interaction, sous prétexte que les différences qui les distinguent les rangent dans des catégories différentes. Que l'on pense à des réseaux de relations comme le clan, le lignage ou la clientèle, qui intègrent en des actions collectives puissantes des personnes que les classifications traditionnelles séparent en catégories opposées. Il est donc nécessaire de disposer d'un outil complémentaire de la classification, qui parte de ce qui lie et non de ce qui sépare.

Pour ce qui est des élites, les dix dernières années ont vu se développer la recherche sur les stratégies, les carrières, les activités de leurs membres dans diverses instances et sur divers territoires grâce, entre autres, à une observation beaucoup plus fine.

La prosopographie mérite une mention spéciale. En tant que biographie collective, elle permet d'avoir accès à la fois aux individus, à leurs actions, à leurs destins particuliers, comme au groupe dans son ensemble, à ses interactions et à son fonctionnement propres<sup>12</sup>. Certains travaux paraissent cependant s'en tenir à un simple fichier de person-

12. Laurence STONE, *El Pasado y el Presente*, México, FCE, 1986, p. 61-94; *Prosopographie et Genèse de l'État moderne*, Paris, ENS-Sèvres, 1986; *Prosopographie des élites françaises (XV-XIX<sup>e</sup> siècle)*. *Guide de recherche*, Paris, CNRS-IHMC, 1980; Jean GLÉNISSON, Jean-Philippe GENET et Françoise AUTRAND, « Prosopographie et histoire sociale », *Informatique et Histoire médiévale*, Rome, École française de Rome, 1977, p. 227-246; Oscar RANUM, *Richelieu and the Councilors of Louis XIII. A Study of the Secretaries of State and the Superintendents of Finances in the Ministry of Richelieu*, Oxford, Oxford UP, 1963; Neithard BULST et Jean-Philippe GENET, *Medieval Lives and the Historian. Studies in Medieval Prosopography*, Michigan, Michigan UP, 1986; Susana R. FRÍAS, « Prosopografía y sociedad », *Páginas sobre Hispanoamérica colonial. Sociedad y cultura*, I, Buenos Aires, Prisco-Conicet, 1994, p. 89-108; Jean-Pierre DEDIEU, « La haute administration espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle. Un projet », Johannes-Michael SCHOLZ, dir., *El Tercer Poder. Hacia una comprensión histórica de la justicia contemporánea*, Francfort-sur-le-Main, Vittorio Klostermann, 1992, p. 51-66.

nages et divers auteurs ont attiré l'attention sur le fait que la technicité peut constituer une fuite en avant et un involontaire aveux d'impuissance<sup>13</sup>. Dans la pratique, on court le risque de s'en tenir à de simples individualités, sans structuration d'ensemble ni ancrage social<sup>14</sup>. Le nécessaire « retour du sujet », de l'homme comme acteur de l'histoire, risque alors de se résoudre en une dérive néo-positiviste.

Il faut donc, une fois encore, poser cette vieille question toujours actuelle en ses deux termes : « individu et société ». Comment intégrer microcosme et macrocosme<sup>15</sup>? Comment prendre en compte l'individu, la multitude des acteurs individuels, sans perdre de vue la configuration d'ensemble de la société, les structures sociales et les grands processus du changement historique? Un modèle qui conceptualise de manière ouverte et équilibrée la tension entre les deux est plus nécessaire que jamais. La notion de « liens sociaux » apporte une réponse, si on la définit comme articulation du collectif, élément structurant des acteurs sociaux et support fondamental de l'action en société.

La mise en question du « groupe social » classique comme acteur ne signifie nullement, en effet, destructuration ni retour à la simple individualité. Il est certes nécessaire de prendre en compte les individus, leur action et les relations interpersonnelles, mais ce serait une dangereuse dérive que de multiplier des individualités inorganisées pour aboutir à un émiettement des structures sociales en micro-structures, ou de les réduire à de simples interactions entre individus.

Le social est fait de relations<sup>16</sup>. La trame d'une société, ce sont les liens et les réseaux de relations entre individus et/ou collectivités. Dans la société d'Ancien Régime, le lien social, les divers liens sociaux, possédaient en eux-mêmes une réalité propre et, comme tels, une véritable valeur structurante. Ils portaient en eux des règles et des pratiques spécifiques. Ils organisaient les individus selon des modes de fonctionnement déterminés en fonction d'actions précises, de telle sorte que chaque société se caractérisait par l'existence d'un système de relations particulier ou muni de caractéristiques propres.

---

13. Josep FONTANA, *La Historia después del fin de la historia*, Barcelone, Crítica, 1992.

14. Perry ANDERSON, « Una cultura a contracorriente », *Zona abierta*, 57-58, 1991, p. 171.

15. Eric HOBBSBAWM, « The revival of narrative : some comments », *Past and Present*, 86, 1980; trad., *Debats*, 4, p. 108-110.

16. P. P. DONATI, *Introduzione alla sociologia relazionale*, Franco Angeli, Milan, 1988 ; G. BAJOIT, *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF, 1992. Sur l'exploration par les sociologues de la relation entre acteurs sociaux, M. CROZIER et E. FRIEDBERG, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1977; Ira J. COHEN, « Teoría de la estructuración y praxis social », A. GUIDDENS, J. TURNER *et al.*, *La Teoría social hoy*, Madrid, Alianza, 1990.



## L'organisation sociale sous l'Ancien Régime : communautés et réseaux sociaux

Il nous est particulièrement difficile de comprendre l'« Ancien Régime » à partir des expériences associatives et des catégories sociologiques propres à nos sociétés contemporaines. Les éléments communautaires, corporatifs, associatifs qui le définissaient, qui organisaient en formations collectives d'une entité toute spécifique la vie sociale des hommes et des femmes d'alors, ont disparu à jamais au terme d'un processus de changement marqué par la révolution libérale, la révolution industrielle et l'apparition de nouvelles formes de sociabilité<sup>17</sup>.

Le tissu social de l'Ancien Régime était constitué d'un ensemble extrêmement pluriel et complexe de corps ou communautés, de liens personnels et de réseaux sociaux. Tous possédaient des caractéristiques spécifiques qu'il convient de prendre en compte au moment d'analyser le fonctionnement de la société dans son ensemble.

### *Les corps sociaux : communautés et corporations de l'Ancien Régime*

Une importante entreprise d'assainissement conceptuel est en cours dans le domaine de l'histoire politique de l'Ancien Régime<sup>18</sup>, autour du courant de l'« histoire constitutionnelle ». On renonce enfin à projeter sur le passé les conceptions du présent et l'on se propose d'aborder l'étude du système politique d'Ancien Régime en termes d'altérité. Il s'agit désormais de découvrir les catégories propres à cette organisation politique et les structures de pouvoir qui correspondent à sa logique<sup>19</sup>. Émerge ainsi une réalité corporative antérieure à l'« État libéral », qu'on ne peut comprendre en termes d'État, ni de séparation

17. FERNÁNDEZ ALBALADEJO, « El País Vasco... ».

18. Oscar BRUNNER, *Estructura interna de Occidente*, Madrid, Alianza, 1991 ; D. GERHARD, *La Vieja Europa. Factores de continuidad en la historia europea (1000-1800)*, Madrid, Alianza, 1991 ; D. FRIGO, *Il padre di famiglia. Governo della casa e governo civile nella tradizione dell'« economica » tra cinque e seicento*, Roma, Bulzoni, 1985 ; Antonio M. HESPANHA, *As Visperas do Leviathan*, Lisbonne, 1986 ; Bartolomé CLAVERO, *Tantas personas como estados. Por una antropología política de la historia europea*, Madrid, Tecnos, 1986 ; Bartolomé CLAVERO, *Razón de estado, razón de individuo, razón histórica*, Madrid, CEC, 1991 ; Pablo FERNÁNDEZ ALBALADEJO, *Fragmentos de monarquía. Trabajos de historia política (1760-1808)*, Madrid, CEC, 1991.

19. FERNÁNDEZ ALBALADEJO, *Fragmentos de monarquía...*, p. 86-88 ; J. A. ACHÓN INSAUSTI, « Comunidad territorial y constitución provincial (una investigación sobre el caso guipuzcoano) », *Mundaiz*, n° 49, enero-junio 1995, p. 10-11 ; J. M. PORTILLO, *Monarquía y gobierno provincial. Poder y constitucion en las provincias vascas (1760-1808)*, Madrid, CEC, 1991.

du privé et du public, ni de distinction entre la société et l'État, ni d'unité politique ou territoriale. Il s'agit, au contraire, d'un ordre politique pluriel, caractérisé par la diversité des corps, par la réalité de pouvoirs pluriels et polycentriques, par la juxtaposition et la concurrence de divers pouvoirs.

Dans ce contexte, hommes et femmes étaient liés par des liens d'appartenance à des formations collectives de types divers, douées d'existence juridique et comme telles institutionnalisées ; à des corps et des communautés territoriales, comme la maison, le premier et le plus universel des corps, le village, la ville, la province et le royaume ; à des communautés de travail établies sur la base d'une activité commune, comme les métiers ou les consulats ; à des communautés religieuses, comme la paroisse, les confréries, les couvents et les ordres religieux ; à des groupes définis par un statut personnel, tels les clercs et les laïcs dans l'Église, les ordres dans le royaume<sup>20</sup>.

L'histoire constitutionnelle analyse à juste titre ces corps sociaux comme les éléments constitutifs d'un tissu social pré-étatique. En rester là serait courir le risque de donner une vision purement organiciste et fonctionnaliste de la société d'Ancien Régime. Par ailleurs, une définition excessivement institutionnelle de la société, qui privilégierait les aspects juridiques et institutionnels au détriment des hommes comme acteurs de l'histoire, pourrait constituer un obstacle à l'explication des processus de changement et d'action sociale<sup>21</sup>.

Ces corps, ces communautés, en effet, ne furent jamais des sociétés statiques. D'un côté, ils pouvaient agir en tant que tels comme acteurs de la vie collective du royaume, et ils ne s'en privaient pas. D'un autre, leur champ social était sans cesse remué par l'action d'acteurs individuels et collectifs liés par des liens de toutes sortes. Ce sont ces hommes et ces femmes qui, agissant dans le cadre d'un régime déterminé, le construisent, et le modifient, le perpétuent par leur action. Adaptant leurs stratégies à un contexte mouvant, ils sont les agents directs du changement social et politique. Par ailleurs, la constitution spécifique de ces communautés et corporations comportait l'existence d'un organisme de direction propre. Le conquérir et le préserver, tel était l'objet de rivalités et d'alliances entre grandes familles. En ce sens, on peut admettre que l'articulation de ces communautés entre elles ou au sein d'ensembles politiques plus vastes, tels

---

20. François-Xavier GUERRA, « Pour une nouvelle histoire politique : acteurs sociaux et acteurs politiques », *Structures et cultures des sociétés ibéro-américaines. Au-delà du modèle socio-économique*, Actes du Colloque international en hommage au professeur François Chevalier, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1990, p. 253-254.

21. Alexis de TOCQUEVILLE, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, montrait déjà comment les réalités politiques et sociales pouvaient changer substantiellement sous des apparences institutionnelles et juridiques immuables ; entre autres parce que l'Ancien Régime, plus qu'à supprimer, tend à superposer, selon l'expression de Pierre Goubert.

la province ou le royaume, dérivait en bonne mesure, plus que des institutions formelles, des liens de tous types entre les élites dirigeantes.

### *Liens personnels et réseau social*

Tous ces organismes étaient composés d'hommes et de femmes renouvelés à chaque génération, liés par des liens personnels de tous ordres, principalement des liens familiaux, de parenté, de lignage, de clan, d'amitié, de clientèle, ou par ceux qui découlaient d'une origine géographique commune (*paisanaje*) et de l'appartenance à une même seigneurie. De fait, le champ social tout entier était traversé à tout instant par ces liens qui liaient des personnes à d'autres en des réseaux, des constellations, qui n'atteignaient pas au rang de communauté ou d'organisation collective reconnue en droit, qui peut-être n'étaient pas institutionnalisées sous des formes juridiques, mais qui n'en étaient pas moins réelles et déterminantes pour l'organisation sociale.

On a jusqu'à présent réalisé des études sectorielles sur quelques-uns de ces liens, sans parvenir à les penser de manière globale de façon satisfaisante ou même opératoire. L'effort a porté sur la famille et la parenté, sur la clientèle, sur l'amitié entendue comme lien social<sup>22</sup>. Ces travaux en rejoignent d'autres, plus traditionnels, sur des liens plus institutionnalisés, comme la seigneurie, qui ont généré une documentation propre.

Famille, parenté, amitié, patronage se présentent constamment aux yeux de l'historien des sociétés. Ils se révèlent avec d'autant plus d'évidence qu'on observe l'objet d'étude de près, comme le montrent les travaux de biographie, la prosopographie et la microhistoire, ou qu'on utilise des sources plus proches de l'expérience vécue des acteurs, comme les journaux<sup>23</sup> ou la correspondance personnelle<sup>24</sup>. La produc-

22. Michel REY, « Communauté et individu : l'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVIII (oct.-déc. 1991), p. 617-625.

23. On mentionnera les travaux effectués à partir de livres de raison et de journaux personnels, comme ceux de Madeleine FOISIL, *Le Sire de Gouberville, un gentilhomme normand au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1986 ou d'André LOTTIN, *Chavatte, ouvrier lillois : un contemporain de Louis XIV*, Paris, Flammarion, 1974; James AMELANG, « Vox populi : popular autobiographies as sources of early modern urban history », *Urban History*, vol. 20, 1 (avril 1993), p. 30-42; James AMELANG, « Popular autobiography in late medieval and early modern Europe : a preliminary approach », *1490. En el umbral de la modernidad*, Valencia, Generalitat valenciana, 1994, p. 405-423.

24. Ken PLUMMER, *Los Documentos personales. Introducción a los problemas y a la bibliografía del método humanista*, Madrid, Siglo XXI, 1989. Pour le Pays basque, les travaux pionniers à partir des lettres d'émigrants, de J. M. USUNÁRIZ, « De la navarra de los Austrias a la hora navarra del XVIII en América », J. ANDRÉS-GALLEGU, dir., *Navarra y América*, Madrid, Mapfre, 1992, p. 19-261; Alberto ÁNGULO, « "Nire Jaun eta Jabea". La expresión de las formas protocolarias en la correspondencia epistolar del setecientos », BARROS, *Historia a debate...*, p. 159-172.

tion historiographique récente découvre en effet chaque jour davantage que les actions collectives, les entreprises et le fonctionnement de sociétés concrètes s'effectuent en suivant des lignes de force marquées par des liens et des relations privilégiés entre individus. Certains sont immédiats, comme la maison et la famille, la parenté ou le voisinage ; d'autres ont davantage de portée et d'extension, comme l'amitié politique et la clientèle.

François-Xavier Guerra, le premier, proposa une théorie globale des liens sous l'Ancien Régime<sup>25</sup> et de leur différence avec ceux qui caractérisent les « sociabilités démocratiques »<sup>26</sup>. Pour lui, ces liens organisaient de manière privilégiée les acteurs individuels en ensembles d'individus liés entre eux, capables d'agir en tant qu'acteurs collectifs. Les uns étaient des liens primaires, immédiats ; d'autres découlaient de l'articulation de plus en plus ample des précédents. Tous ensemble, ils constituaient la trame du tissu social et organisaient les hommes en réseaux relationnels dotés de règles de fonctionnement propres, qui comportaient, entre autres, une action solidaire dans le champ social<sup>27</sup>.

## Les caractéristiques des liens sociaux d'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, ces liens possédaient une entité propre qu'ils ne possèdent plus, du moins au même degré, dans les sociétés contemporaines<sup>28</sup>. Ce n'était pas de simples « relations interpersonnelles » au sens où l'entendent la sociologie ou les spécialistes d'histoire contemporaine, des relations entre individus dans une société atomisée. C'étaient les liens propres d'une société cellulaire, des liens structurants, qui comportaient des règles de fonctionnement strictes,

25. GUERRA, *Le Mexique...* spécialement chap. III.

26. Telle est la voie ouverte, entre autres, par AGULHON, *Pénitents et Francs-Maçons...* ou *La République au village...* ; François FURET, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978 ; Augustin COCHIN, *Les Sociétés de pensée et la révolution en Bretagne (1788-1789)*, Paris, Champion, 1925 ; Augustin COCHIN, *Les Sociétés de pensée et la démocratie moderne*, Paris, Copernic, 1978 ; GUERRA, *Le Mexique...* ; R. HALÉVI, *Aux origines de la sociabilité démocratique. Les loges maçonniques au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1984 ; Daniel ROCHE, *Le Siècle des lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978 ; Daniel ROCHE, *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1988 ; M. DAVID, *Fraternité et Révolution française*, Paris, Aubier, 1987.

27. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 20.

28. Utiles éléments de comparaison dans Eric WOLF, « Relaciones de parentesco, de amistad y de patronazgo en las sociedades complejas », M. BANTON, dir., *Antropología social de las sociedades complejas*, trad. esp., Madrid, Alianza, 1990, p. 19-39.

qui supposaient généralement l'exercice d'une autorité dans le domaine propre de cette relation et le principe d'une action solidaire sur le champ social.

Il faut en ce sens se méfier d'applications acritiques des analyses de réseaux (*network analysis*) des sociologues. On a défini le réseau social comme « l'ensemble des acteurs liés par une série de relations munies de certaines propriétés »<sup>29</sup>. Importer de tels concepts peut être utile, mais dans ce cas on court le risque de poser la question uniquement en termes d'individualités, dans une perspective marquée par l'individualisme contemporain, sans tenir compte des spécificités de l'Ancien Régime. Or, le propre du travail de l'historien consiste à prendre en compte ces spécificités. Quels étaient les caractères qui distinguaient ces liens de ceux que l'on observe dans les sociétés contemporaines ?

### *Intégration et soumission : le groupe avant l'individu*

En général, ces liens n'étaient pas le produit d'une adhésion libre et révocable. Qu'ils soient donnés par naissance ou par alliance, comme les liens de maison, de parenté, de voisinage, ou qu'ils soient acquis, comme ceux d'amitié politique et de clientèle, les termes de la relation, loin d'être construits par les acteurs, étaient antérieurs à eux et s'imposaient à eux avec une force toute particulière<sup>30</sup>.

Les liens, dans cette société, impliquaient un haut degré de dépendance, non seulement à l'égard du père de famille, du maître de l'atelier, du seigneur, du propriétaire rentier, du patron qui exerçait son patronage, mais aussi en tous les sens du terme dépendance à l'égard du corps, de la collectivité à laquelle on appartenait, et des obligations qu'impliquait tout lien social. L'individu était soumis à sa propre communauté, aux règles qui régissaient la maison, aux devoirs de réciprocité, aux obligations de parenté, de voisinage, à ceux qu'imposait

29. Elisabeth BOTT, *Familia y red social*, Madrid, Taurus, 1990, p. 372 ; F. REQUENA, « El concepto de red social », *REIS*, n° 48, 1989, p. 137 ; Gabriella GRIBAUDI, « La metafora della rete », *Meridiana. Rivista di storia e scienze sociali*, 15, 1992 ; Fortunata PISELLI, « Famiglie e networks sociali. Tradizioni di studio a confronto », *Meridiana*, n° 20, 1994, p. 45-92 ; B. WELLMAN et S. D. BERKOWITCH, dir., *Social Structures : A Network Approach*, Cambridge, Cambridge UP, 1988 ; Maurizio GRIBAUDI et Alain BLUM, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *AESC*, 45, n° 6, 1990, p. 1365-1402 ; Francesco GÓMEZ et Sandro LOMBARDINI, « Retti di relazioni : Metodi di analisi su una base di dati storici », *Quaderni Storici*, n° 78, 1991, p. 793-812.

30. GUERRA, *Le Mexique...*, chap. III. En ce sens, Louis Dumont parle de sociétés holistes qui privilégient le groupe, à qui elles subordonnent l'individu, au contraire de nos sociétés contemporaines atomisées, caractérisées par une idéologie individualiste : *Ensayos sobre el individualismo*, Madrid, Alianza, 1987, p. 277.

l'appartenance au métier, à la confrérie, à la paroisse ou à quelque autre société dont il était membre<sup>31</sup>.

Tous ces liens qui assuraient la survie de l'individu le bridaient en même temps étroitement. Ils lui imposaient des normes et des obligations strictes, supérieures à sa volonté individuelle, des obligations envers le groupe et à l'égard des membres du groupe et du réseau social auquel il était lié.

Obligations différentes selon son statut au sein du groupe, selon la position d'autorité ou de dépendance qu'il y détenait. Ainsi les obligations du père de famille qui gouvernait sa maison étaient-elles différentes de celles des autres membres du groupe domestique, qui dépendaient de lui et devaient lui obéir ; mais la maison, à l'instar de tout autre groupe ou de toute autre communauté, imposait des obligations à tous sans exception et définissait la manière dont chacun devait remplir celles-ci. L'ensemble de ces règles formait partie de la « coutume » commune, c'est-à-dire de la manière d'être du groupe<sup>32</sup>.

### *Différence et dépendance*

Ces liens unissaient des individus différents. Ils ne s'établissaient pas sur une base d'égalité, sur le rapprochement de caractéristiques individuelles semblables. Les différences qu'on établissait ne se faisaient pas sur la base de caractères individuels, mais concernaient des ensembles<sup>33</sup>. C'étaient les caractéristiques mêmes du lien qui établissaient les différences internes de positions et d'attributions. En d'autres termes, les droits et les devoirs de chacun des individus partie prenante de la relation dépendaient de, ou étaient donnés par l'organisation même du groupe, par les règles de son fonctionnement interne.

Le groupe était hiérarchisé, et cette hiérarchie constituait la forme même de son organisation, et non une valeur abstraite. C'est l'un des aspects que l'observateur contemporain a le plus de mal à assimiler<sup>34</sup>. Sous l'influence de la sociologie contemporaine, nous avons tendance à penser que toute communauté est une communauté d'égaux, qui

---

31. Pour le Pays basque, José María IMÍZCOZ, « La vida en sociedad. Las estructuras colectivas de la sociedad urbana en una ciudad del Antiguo Régimen. Vitoria, siglos XVI-XVIII », José María IMÍZCOZ, dir., *La Vida cotidiana en Vitoria en la Edad moderna y contemporánea*, San Sebastien, Txertoa, 1995, p. 11-63.

32. José María IMÍZCOZ, *Système et Acteurs au Baztan. La mémoire d'une communauté immémoriale*, thèse sous la direction de Pierre Chaunu, Université de Paris-Sorbonne, 1987, chap. 5 et 6.

33. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 307.

34. Sur la difficulté qu'éprouve l'*homo aequalis* à comprendre l'*homo hierarchicus*, Louis DUMONT, *Homo hierarchicus ; le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard, rééd. augmentée, 1979, en particulier la préface, ainsi que le développement sur la hiérarchie comme valeur propre aux sociétés holistes.

exclut donc la différence. Il en devient difficile de concevoir qu'il puisse exister des communautés fondées précisément sur cette différence et que la hiérarchie puisse être le fondement même de l'organisation d'une communauté. C'est pourtant le cas sous l'Ancien Régime. L'exemple de l'*etxe*, la maison basque traditionnelle<sup>35</sup>, comme, de façon générale, celui de la « grande maison »<sup>36</sup> ne laissent aucun doute à ce sujet.

La question de la différence sociale a été mal posée. D'un côté, partant de critères qui n'ont de sens que dans une société contemporaine, on tend à la réduire aux groupes sociaux classiques et aux différences verticales entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas », raisonnant, comme nous l'avons dit précédemment, en termes de classification des individus et de discrimination classificatoire. On n'a pas suffisamment pris en compte le fait que sous l'Ancien Régime la différence existe au cœur de chaque cercle social, sous forme de relations de dépendance.

D'autre part, les historiens ont souvent porté sur cette différence des jugements unilatéraux, laissant de côté d'autres dimensions tout aussi fondamentales du phénomène. Un courant historiographique conservateur a eu tendance à idéaliser le lien social entre individus inégaux, en y voyant le fruit d'un consentement, d'une entente supposée, comme s'il s'agissait de liens librement consentis par les individus en fonction de leurs affinités, ou d'une simple question d'adhésion individuelle à quelque chose ou à quelqu'un<sup>37</sup>. Les historiens qui mettent au premier plan les phénomènes de domination et de résistance à celle-ci raisonnent de façon analogue, mais inverse : ils postulent le rejet, comme si l'inégalité débouchait nécessairement sur la séparation et l'opposition<sup>38</sup>.

On observe ces dernières années, tant chez les historiens que chez les sociologues, un déplacement des centres d'intérêt de la notion de conflit vers celle d'intégration. Jusque dans les années 80, dans le contexte des débats idéologiques de la guerre froide, l'étude des structures socio-économiques conduisait naturellement à insister sur les anta-

35. IMÍZCOZ, *Système et Acteurs...*, chap. 5.

36. Oscar BRUNNER, « La "casa grande" y "la oeconomica" de la vieja Europa », *Nuevos caminos de la historia social y constitucional*, Buenos Aires, Alfa, 1976.

37. Yves DURAND, dir., *Clientèles et Fidélités en Europe à l'époque moderne. Hommage à Roland Mousnier*, Paris, PUF, 1981 ; Yves DURAND, *Les Solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, 1987 ; Yves DURAND, dir., *Fidélités, solidarités et clientèles*, Nantes, Université de Nantes, 1986.

38. E. P. THOMPSON lui-même, qui pourtant a ouvert, dans l'historiographie marxiste, une voie importante pour l'analyse des liens verticaux de « paternalisme » dans une perspective dialectique, ne conçoit la question que de manière très partielle ; E. P. THOMPSON, « La sociedad inglesa del siglo XVIII... », *Tradición, revuelta y conciencia de clase*, Barcelone, Crítica, 1984, p. 18.

gonismes, les tensions et les conflits. Depuis, de nombreux travaux sur les sociabilités, les formes associatives, le consensus, l'intégration et les solidarités ont vu le jour<sup>39</sup>.

Les historiens les plus soucieux de la dimension dialectique de la société ont cependant considéré avec méfiance des études dont la problématique est souvent mal posée, car exclusivement exprimée en termes de consensus, d'intégration, de coopération. Il est vrai que l'analyse des liens sociaux et, dans notre cas, celle des élites-dans-la-société, ne constitue un outil valable que si elle rend compte de la dimension dialectique propre à toute société.

Nous croyons que cet éternel malentendu découle de la manière dont nous construisons nos catégories sociales<sup>40</sup>, dans la mesure où la sociologie contemporaine, née de la société de classes, chargée d'analyser et d'expliquer cette société, tend à identifier la différence avec la séparation. L'anachronisme consiste à confondre différence sociale et distance sociale, ou séparation. Dans une tribu, par exemple, les différences sociales peuvent être énormes, mais les distances sont minimes. Dans la société d'Ancien Régime, au contraire de la société capitaliste, la différence sociale ne s'établit pas comme une différence d'ordre économique accompagnée de séparation, de vies séparées dans des cercles sociaux, des quartiers, des activités et des pratiques différents<sup>41</sup>. La différence existait au sein de chaque lien social particulier, de chaque cercle social, même au sein de ceux qui pourraient aujourd'hui nous paraître relativement égalitaires, comme la maison ou la famille, ou les relations de parenté. Cette proximité dans la différence faisait partie de la dépendance sociale, la soutenait et la manifestait à la fois.

Nous ne cherchons nullement, en effet, à minimiser les phénomènes de domination et de dépendance, sinon bien au contraire à observer comment ils surgissaient au sein des liens structurants qui

---

39. On en trouvera le bilan dans E. FRANÇOIS et R. REICHARDT, « Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXIV, 1987, p. 453-472; Raphaël CARRASCO, dir., *Solidarités et Sociabilités en Espagne (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Besançon, Université de Besançon, 1991.

40. IMÍZCOZ, « Actores sociales... », p. 343-346.

41. Ce processus de mise à distance et de séparation me paraît particulièrement intéressant. Il n'a pas été, à ma connaissance, analysé de façon globale, ou pour le moins de façon suffisante, en tant que désagrégation des anciens liens structurants et émergence de nouvelles formations sociales, en dépit de l'accumulation d'abondants matériaux dans ce sens. Voir E. P. THOMPSON, *La Formación histórica de la clase obrera. Inglaterra, 1780-1832*, trad. esp., Barcelone, Laia, 1977, t. II, p. 16, 22-23, 27-28; E. P. THOMPSON, *Tradición, revuelta y consciencia de clase...*, p. 44; Norbert ELIAS, *El Proceso de la civilización*, México-Madrid-Buenos Aires, FCE, 1987; Peter BURKE, *La cultura popular en la Europa moderna*, Madrid, Alianza, 1990; Roger CHARTIER, Hugues NEVEUX et Georges DUBY, dir., *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, 1981, t. II, p. 180-198.



organisaient cette société. Sous l'Ancien Régime, la profondeur des différences sociales ne se traduisait pas automatiquement par une distance sociale accrue, sinon, au contraire, par d'étroits liens de dépendance, par une dépendance personnelle extrême comparée à ce que nous connaissons dans notre propre société. La société tout entière était construite sur des relations de paternalisme, de déférence, de domination et de subordination. Il faut donc penser la différence non comme séparation, mais, au sein de chaque lien, comme structure interne d'autorité et d'intégration, de domination et de dépendance.

Il serait utile aussi, je crois, de reposer dans une telle perspective la question de la conflictivité et de la concorde, pour dépasser la simple juxtaposition d'exemples divers de « conflits » et de « solidarités », et pour arriver à une analyse qui pose les deux termes comme des dimensions diverses d'une même réalité sociale polyvalente.

Plus que réduire la société à des groupes ou à des classes séparés en soi, comme s'il s'agissait de formations collectives douées de réalité propre qui expliquent à elles seules la vie sociale dans toutes ses dimensions essentielles, il me paraît préférable aujourd'hui de placer la concorde et le conflit, l'échange de services et l'opposition d'intérêts, l'exploitation et l'aide, la domination et la protection, l'intégration et la révolte – sourde ou déclarée – au sein de chaque cercle social, dans le contexte des liaisons où elles se produisent. Dans cet ensemble, il faudrait restituer les « relations de production » et les « relations de classe » comme des constantes qui interviennent dans le jeu des relations entre individus, qui conditionnent leur action dans le champ social, qui peuvent aussi se coaguler, à certains moments, en formations collectives. Ces relations, si souvent explorées dans les années 60 et 70, semblent aujourd'hui oubliées par l'historiographie internationale dominante. Il est nécessaire d'en reprendre l'étude en les insérant, sans anachronisme, dans le contexte des relations de dépendance telles que les définit l'histoire sociale actuelle.

D'autre part, ces liens ne sont pas des réalités fixes, substantives. Ils possèdent au contraire une intense vie interne, la vie même des hommes en société. On observe, par voie de conséquence, en leur sein une large gamme de possibilités et de comportements, qui vont de la plus étroite concorde à la tension sourde la plus accentuée ou à l'affrontement ouvert. Dans cette polyvalence, cette variabilité, interviennent de nombreux facteurs, depuis des changements dans l'équilibre des échanges<sup>42</sup>, jusqu'aux comportements alternatifs (déférence, rébellion, etc.) que peut adopter une même personne<sup>43</sup>.

---

42. J. SCOTT, « Patronazgo o explotación ? », E. GELLNER, dir., *Patronos y clientes en las sociedades mediterráneas*, Barcelone, Júcar, 1985, p. 36-61.

43. E. P. THOMPSON, *Costumbres en común*, trad. esp., Barcelone, Crítica, 1994, p. 23-24 et p. 237.

Nous concluons que les liens personnels sous l'Ancien Régime étaient au moins ambivalents<sup>44</sup>. D'un côté, c'était les liens d'intégration qui assuraient la survie des individus, dans la mesure où le public n'était pas séparé du privé, où les fonctions de gouvernement, de protection, de sécurité sociale, de gestion des ressources et les autres services n'étaient pas gérés ni garantis par un organisme public, comme l'État, ou par toute autre forme d'association, mais dépendaient en grande mesure, et très directement, de l'action personnelle de particuliers. D'un autre côté, ces liens étaient aussi des liens de domination et de dépendance. Comme toute relation entre individus inégaux, ils constituaient une position d'autorité et exigeaient une subordination.

### *Règles internes, arbitraire et économie morale*

Chaque lien était régi par des règles propres, qui déterminaient son fonctionnement interne. On peut considérer ces règles comme les valeurs du groupe ainsi lié. Ce ne sont pas des valeurs abstraites ou extérieures, de vagues mentalités collectives, les valeurs fixistes d'un ordre établi, un quelconque « modèle » aristocratique. Il s'agit du fonctionnement même du groupe, de sa coutume, en même temps que de la pratique, de l'expérience de ses membres, accumulée depuis leur naissance.

Ces liens étaient réglés par leur propres normes et, en principe, la coutume soumettait à sa loi le plus grand comme le plus humble<sup>45</sup>. Cependant, s'agissant de liens de dépendance personnelle, le risque d'arbitraire restait considérable. L'autorité était entre les mains de particuliers, et les personnes se voyaient placées dans la dépendance de particuliers, pour le meilleur et pour le pire, sans que des instances publiques intermédiaires, comme les États contemporains, la loi ou d'autres formes d'association, n'arbitrent avec suffisamment d'efficacité entre les droits et les besoins des individus et ne règlent les rapports entre l'individuel et le collectif.

L'existence d'un tel système explique quelques-unes des caractéristiques communes aux ouvrages de l'époque qui traitent de politique ou de religion. Les chapitres sur l'éthique, l'économie et la politique y débouchent sur une théorie des vertus de l'homme, du maître de la maison et de l'homme d'État<sup>46</sup>. En toute logique, car si l'autorité est

44. Jerónimo ATIENZA a mis en valeur cette ambivalence entre intégration et domination dans les clientèles aristocratiques de l'Espagne d'Ancien Régime. « Pater familias, señor y patrón : oeconómica, clientelismo y patronato en el Antiguo Régimen », Reina PASTOR, dir., *Relaciones de poder, de producción y de parentesco en la Edad Media y Moderna*, Madrid, CSIC, p. 417 sqq.

45. Aaron J. GOUREVITCH, *Les Catégories de la culture médiévale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 172.

46. BRUNNER, « La casa grande... », p. 106-107, 88.

aux mains de particuliers, alors sa mise en pratique dépend de leur comportement personnel plus que d'un système social ou politique et appelle un type de régulation morale orienté vers la personne. En conséquence, la littérature sur le « bon gouvernement », sur le « pater familias » était largement un discours moral.

### *Liens sociaux, autorité et pouvoir*

Pendant longtemps, le « paradigme de l'État » a dissimulé le fait que le régime politique des sociétés d'Ancien Régime reposait sur une pluralité des pouvoirs. Antérieurement à l'État libéral, il n'existait pas de coupure absolue entre la sphère publique et la sphère privée, dans la mesure où la sphère publique n'était pas encore le monopole d'un État, « entité impersonnelle et abstraite, sujet unitaire de droit public et seul à exercer le pouvoir politique »<sup>47</sup>. Au contraire, les liens sociaux qui structurent l'homme, depuis le niveau de la maison jusqu'à celui du royaume, comportaient à des degrés divers l'exercice d'une autorité. Celle-ci était propre à chaque relation et se trouvait circonscrite à sa sphère. L'exercice en était confié aux détenteurs de la fonction selon l'organisation hiérarchique du groupe. Elle se déployait selon les règles internes de celui-ci, qui la légitimaient<sup>48</sup>.

Une telle définition de l'autorité dans toutes les instances d'organisation de la structure sociale permet de poser la question de la légitimité de l'exercice du pouvoir, de déterminer ce qui est abus et pure exploitation<sup>49</sup>, non point dans l'absolu ou en fonction de nos propres valeurs, mais dans le respect des normes particulières de chaque relation, normes qui servent aux acteurs de code de valeurs et de modèle de référence pour leur propre économie morale.

D'autre part, le pouvoir n'est pas seulement l'autorité plus ou moins institutionnalisée caractéristique de quelques liens, non plus qu'une position fixe donnée par la fortune ou le statut juridique<sup>50</sup>. S'il s'agit d'observer l'action d'acteurs sociaux dans un champ social ou dans un processus historique déterminé, nous pouvons considérer que le pouvoir est aussi « capacité d'action », de la même manière que l'action peut engendrer du pouvoir en rendant plus ferme ou en étendant, par exemple, les ressources humaines et matérielles que contrôle un acteur.

Cela permet d'analyser le pouvoir dans toutes ses dimensions, non seulement comme une « imposition » du haut vers le bas, mais aussi comme échange, comme médiation, comme résistance, comme oppo-

47. FERNÁNDEZ ALBALADEJO, *Fragmentos de Monarquía...*, p. 87.

48. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 114.

49. SCOTT, « ¿Patronazgo o explotación?... ».

50. J. RUSS, *Les Théories du pouvoir*, Paris, Librairie générale française, 1994.

sition, comme « accommodation » d'actions et de pouvoirs concurrents.

*Les réseaux de relations comme réseaux de pouvoir.  
Les fondements sociaux du pouvoir*

L'analyse des sociétés d'Ancien Régime en terme de liens sociaux et de réseaux de relations prend un intérêt particulier dans le cadre d'une nouvelle histoire politique, pour déterminer les fondements sociaux du pouvoir. Dans les sociétés d'Ancien Régime, gouvernées plus que par des institutions, par des hommes, les réseaux de relations constituaient un élément fondamental du capital social et de la capacité d'action que les puissants pouvaient mobiliser à leur profit. En ce sens, on les analyse comme réseaux de pouvoir. La conquête et la préservation du pouvoir étaient souvent l'objet de rivalités entre les grandes familles de puissants, appuyées par leurs réseaux de parents, d'amis et de clients<sup>51</sup>.

L'analyse des liens sociaux dans le cadre d'une étude des élites n'est pas une nouveauté, même si ce champ est à l'heure actuelle en plein renouvellement. De fait, l'historiographie a utilisé de deux manières la notion de lien social. La première et la plus traditionnelle consiste en l'étude de l'oligarchie comme groupe de familles au pouvoir, liées par des liens de parenté, d'amitié, d'endogamie matrimoniale et professionnelle. Traditionnellement, ce type d'études a tendu à considérer l'oligarchie étudiée comme un bloc de pouvoir, une classe dirigeante plus ou moins séparée du reste de la société, auquel elle imposait d'en haut sa domination. Plus récemment, les historiens ont commencé à découvrir l'existence, non seulement de liens horizontaux intérieurs à l'oligarchie, mais aussi de liens verticaux, en particulier la relation patron client, qui permettent d'analyser la liaison entre puissants et couches inférieures de la société, améliorant ainsi notre compréhension de la manière dont s'exerçait la domination politique et sociale. Nous allons maintenant présenter les principaux liens personnels d'un réseau social en tant que « capital relationnel », en nous attardant sur la manière dont ils servaient de point d'appui au pouvoir.

## **Les liens de parenté. Famille et parenté**

Dans la société d'Ancien Régime, les liens de famille et de parenté<sup>52</sup> étaient les plus immédiats. Dotés d'un fort contenu social et d'un grand pouvoir structurant, ils régissaient dans une large mesure la vie col-

51. GUERRA, « Pour une nouvelle Histoire politique... », p. 254.

52. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 115-119.

lective et l'action sociale des individus, tout en conditionnant largement leur vie personnelle<sup>53</sup>. Aux relations affectives et de dépendance s'ajoutait la communauté d'intérêts, car les membres de la famille étaient souvent solidaires dans des activités communes<sup>54</sup>.

La parenté incluait des liens de nature diverse. La famille de sang proprement dite (père et mère, enfants, frères), la belle-famille et la famille par alliance (beaux-frères, beaux-parents, gendres), la parenté, dans son acception la plus large (oncles, neveux, cousins), et la « parenté spirituelle », le parrainage, qui renforçait souvent des liens de parenté naturelle<sup>55</sup>. La relation oncle-neveu et parrain-filleul, par exemple, a tenu une grande place dans la société traditionnelle basque, ainsi que dans les carrières des Basques sur le territoire de la Monarchie, hors du Pays basque, ou dans l'émigration en Amérique, de l'époque coloniale au xx<sup>e</sup> siècle.

La famille en tant que groupe domestique s'inscrivait dans le cadre de la maison, la première instance d'organisation de cette société. Dans toute l'Europe de l'Ancien Régime, la maison avait une densité comme corps social et politique, qu'elle a perdue à partir des révolutions de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, de telle sorte que les concepts de maison et de famille que nous utilisons se réduisent en fait aux dimensions qu'elles ont conservées dans la société contemporaine : la famille comme ensemble d'individus liés par des liens de sang ; la famille comme relation affective, au sens sentimental du terme ; la maison comme foyer, comme résidence commune. Ces dimensions existaient par le passé. Elles sont malgré tout insuffisantes pour comprendre ce qu'étaient alors ces entités.

La maison était avant tout un corps social, doté de son régime de gouvernement propre, « le degré le plus bas du pouvoir en son ori-

53. A. RODRÍGUEZ SÁNCHEZ, « El poder familiar : la patria potestad en el Antiguo Régimen », Reina PASTOR, Ian KIENIEWICZ, E. GARCÍA DE ENTERRÍA *et al.*, *Estructuras y formas de poder en la historia*, Salamanque, Universidad de Salamanca, 1991.

54. L'historiographie, en particulier l'historiographie italienne récente, offre de nombreux modèles : R. MERZARIO, *Il Paese stretto. Strategie matrimoniali nella diocesi di Como, secoli XVI-XVIII*, Turin, Einaudi, 1981 ; F. RAMELLA, *Terra et telai. Sistemi di parentela e manifattura nel Biellese dell'Ottocento*, Turin, Einaudi, 1983 ; Gérard DELILLE, *Famille et Propriété dans le Royaume de Naples (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rome-Paris, 1985 ; P. MACRY, *Ottocento. Famiglia, élites e patrimoni a Napoli*, Turin, Einaudi, 1988 ; O. RAGGIO, *Faide e parentele. Lo stato genovese visto dalla Fontanabuona*, Turin, Einaudi, 1990 ; Giovanni LEVI, *La Herencia...* ; J. E. KICKA, *Empresarios coloniales. Familias e negocios en la ciudad de México durante los Borbones*, Mexico, FCE, 1986 ; R. FERNÁNDEZ, « La burguesía barcelonesa en el siglo XVIII : la familia Gloria », P. TEDDE, dir., *La Economía española al final del Antiguo Régimen*, Madrid, Alianza, II, p. 1-133.

55. En Espagne, l'histoire de la famille, longtemps envisagée dans la perspective quantitative de la démographie historique, s'est récemment orientée vers l'exploration de la parenté comme lien social. Voir la contribution de A. García González au présent volume, p. 89-100.

gine... un tout qui reposait sur l'inégalité de ses membres et qui formait une unité grâce à l'esprit directeur de son chef »<sup>56</sup>. La maison rurale basque en est un modèle particulièrement net. Elle est le corps social de base. C'est elle qui est membre de la communauté locale, c'est elle qui est le sujet des droits et des devoirs communautaires, c'est elle qui en assume l'exécution en la personne de ses *etxeoak* (ceux de la maison), en la personne de la famille qui, à chaque génération, habite le corps social qu'elle incarne, et le représente à l'extérieur. Elle est régie par des normes internes spécifiques, qui conditionnent dans une large mesure le comportement des individus. Elle leur impose des obligations vis-à-vis de la maison elle-même et des autres membres du groupe domestique, vis-à-vis des autres maisons, selon les lois du voisinage<sup>57</sup>, ainsi que vis-à-vis de la communauté locale dans son ensemble<sup>58</sup>.

Qu'elle soit maison aristocratique, maison de commerce, maison paysanne ou maison atelier, la maison comme corps social est en même temps un ensemble humain et matériel, une unité de travail, de production et de consommation<sup>59</sup>, le sujet de droits collectifs, en tant que « famille-à-l'intérieur-de-la-communauté »<sup>60</sup>, un patrimoine symbolique et moral représenté par l'ensemble des honneurs que détient la famille<sup>61</sup>, et un patrimoine de relations.

Les familles ne sont pas seulement des ensembles d'individus qui naissent et meurent. Le réseau des relations familiales tend à se reproduire de génération en génération, contribuant ainsi dans une certaine mesure à la reproduction du système social. Les enfants n'héritent pas seulement des biens, base matérielle de la position sociale de la famille, mais aussi des relations, dès leur jeunesse, en fonction d'un processus particulier de socialisation. Ils n'héritent pas seulement des amitiés et des alliances, mais aussi des inimitiés<sup>62</sup>.

56. BRUNNER, « La Casa grande... », p. 97 et 101.

57. B. de ECHEGARAY, « La vecindad. Relaciones que engendra en el País Vasco », *Revue internationale des études basques*, t. XXIII, 1932, p. 4-26; P. TOULGOUAT, *Voisinage et Solidarité dans l'Europe du Moyen Âge. Lou besi de Gascogne*, Paris, 1981; Jean-Pierre GUTTON, *La Sociabilité villageoise dans l'ancienne France. Solidarités et voisinages du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1971.

58. IMIZCOZ, *Système et Acteurs...*, chap. 5, 6 et 10; J. R. CRUZ MUNDET, *Rentería en la crisis de Antiguo Régimen (1750-1845). Familia, caserío y sociedad rural*, Rentería, 1991; J. URRUTIKOETXEA LIZARRAGA, « En una mesa y compañía ». *Caserío y familia campesina en la crisis de la « sociedad tradicional »*. Irún, 1766-1845, Saint-Sébastien, 1992; A. ZINCK, *L'Héritier de la maison. Géographie coutumière du Sud-Ouest de la France sous l'Ancien Régime*, Paris, EHESS, 1993.

59. BRUNNER, « La Casa grande... », p. 95; FRIGO, *Il padre di famiglia...*

60. THOMPSON, « El entramado hereditario », *Tradición...*, p. 135-136, 146.

61. A. COLLOMP, *La Maison du père. Famille et village en haute Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUF, 1983, p. 82.

62. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 115-116.

D'une génération à l'autre, la transmission des patrimoines sur lesquels se fonde la position économique de la famille, le placement sur des charges et des affaires de famille des membres de la nouvelle génération par ceux qui étaient déjà établis, la transmission et le renouvellement des relations qu'entretient la famille, la force des appuis et la nécessité des recours que cela suppose, expliquent la relative persistance de la famille comme acteur de la vie politique ainsi que les affrontements durables entre groupes familiaux<sup>63</sup>.

En même temps, ces réseaux familiaux n'étaient pas immuables ni fermés, car ils s'inscrivaient dans des processus de changement historique, dans des mouvements d'ascension ou de déclin. Les alliances matrimoniales entre familles, ou même entre groupes rivaux, en modifiaient la composition. Une bonne politique matrimoniale pouvait accroître les relations et l'influence du groupe, et constituer un élément décisif dans une ascension sociale, comme ce fut le cas des Colbert<sup>64</sup>. La négligence ou l'incapacité à établir des alliances utiles, à l'inverse, pouvaient provoquer un retour en arrière de la famille<sup>65</sup>. Et si la position économique est un argument pour obtenir de bonnes alliances, un bon réseau de relations est à l'inverse un instrument pour améliorer la position économique.

Ces réseaux étaient généralement solidaires dans l'action, entre autres choses parce qu'étaient en jeu des intérêts communs et parce que le succès ou l'échec de ses membres les plus en vue avaient des conséquences sur les possibilités qui s'offraient à eux pour placer les leurs et obtenir des faveurs pour leurs parents et clients. Pour les membres des grandes familles, la faveur du roi ou du supérieur signifiait obtention de postes publics, possibilités d'enrichissement, privilèges pour les affaires, grâces et faveurs. En revanche, la chute en disgrâce ou l'échec impliquaient la perte de ces sources de richesse et d'influence<sup>66</sup>.

Ainsi, l'aide financière que Juan de Goyeneche et son réseau de parents, d'amis et de compatriotes offrirent à Philippe V aux moments les plus difficiles de la guerre de Succession, est à l'origine de l'ascension du lobby du Baztan, la vallée navarraise dont ils étaient originaires, au cours de son règne, avec les conséquences qu'on imagine

63. Ainsi la persistance des réseaux familiaux comme structures de longue durée dans les familles d'origine basque en Amérique : R. ESCOBEDO MANSILLA, A. DE ZÁBALLA BEASCOECHEA, O. ÁLVAREZ GILA, dir., *Emigración y redes sociales de los Vascos en América*, Vitoria, UPV, 1996.

64. Voir le travail pionnier de Jean-Louis BOURGEON, *Les Colbert avant Colbert*, Paris, PUF, 1973 ; Daniel DESSERT et J. L. JOURNET, « Le lobby Colbert : un royaume, ou une affaire de famille ? », *AESC*, 6, 1975, p. 1303-1329.

65. Tamar HERZOG, « De la autoridad al poder : Quito, los Larrea y la herencia inmaterial, siglos XVII y XVIII », ESCOBEDO MANSILLA, dir., *Emigración...*

66. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 115-116, 118.

sur l'enrichissement du groupe et l'accession de quelques-uns de ses membres aux plus hautes charges de l'administration, de l'armée et de l'Église<sup>67</sup>.

Ces liens familiaux ont joué un grand rôle dans la constitution et la consolidation des élites. On l'a souvent montré en ce qui concerne les oligarchies locales<sup>68</sup>; on peut en dire autant de l'enrichissement, des carrières et des activités d'importantes familles basques et navarraises dans le cadre de la Monarchie hispanique<sup>69</sup>.

### *La structure interne des factions et lignages nobiliaires*<sup>70</sup>

On connaît l'importance des lignages nobiliaires dans la structuration politique du Pays basque à la fin du Moyen Âge et dans les guerres qui opposèrent alors les factions. Mais en dépit d'une littérature considérable sur la question, nous ignorons encore beaucoup de choses de la structure interne des factions lignagères, en particulier sur les rapports entre les « parents principaux » et les simples paysans. On a supposé qu'il s'agissait de « seigneurs » et de « paysans », séparés par une barrière de classe, liés essentiellement par la perception d'un prélèvement de la part des premiers et la résistance à celui-ci de la part des seconds, généralement mis en opposition par la défense d'intérêts opposés<sup>71</sup>. On a interprété les débordements et les abus des

67. Julio CARO BAROJA, *La Hora navarra del XVIII (personas, familias, negocios e ideas)*, Pampelune, Comunidad foral de Navarra, 1969.

68. Récemment encore, Francisco Manuel MARCOS ESTEBAN, *Los Lazos del poder. Obligaciones y parentesco en una élite local castellana en los siglos XVI y XVII*, Valladolid, Universidad de Valladolid, 1994; A. GUERRERO MAYLLO, *Familia y Vida cotidiana de una élite de poder. Los regidores madrileños en tiempos de Felipe II*, Madrid, Siglo XXI, 1993.

69. José María IMÍZCOZ, « De la communauté à la nation : élites locales, carrières et réseaux dans l'Espagne moderne (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », *Colloque international « Pays pyrénéens et pouvoirs centraux (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) »*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995, p. 137-155.

70. Jacques HEERS, *Le Clan familial au Moyen Âge. Étude sur les structures politiques et sociales des milieux urbains*, Paris, PUF, 1974; Jacques HEERS, *Les Partis et la vie politique dans l'Occident médiéval*, Paris, PUF, 1981; I. BECEIRO PITA et R. CORDOBA DE LA LLAVE, *Parentesco, poder y mentalidad. La nobleza castellana, siglos XII-XV*, Madrid, CSIC, 1990, chap. I et III.

71. Une synthèse récente sur la lutte de factions au Pays basque, J. R. DÍAZ DE DURANA, « Violencia, dissentimiento y conflicto en la sociedad vasca durante la Baja Edad Media. La lucha de bandos : estado de la cuestión de un problema historiográfico », *Violencia y Conflictividad en la sociedad de la España bajomedieval*, Saragosse, 1995, p. 27-58; E. GARCÍA FERNÁNDEZ, « Guerras y enfrentamientos armados : las luchas banderizas vascas », *Los Ejércitos*, Vitoria, Fundación Sancho el Sabio, 1994, p. 59-10; José Ángel ACHÓN INSAUSTI, « A voz de concejo ». *Linaje y corporación urbana en la constitución de la provincia de Guipuzcoa : los Bãñez de Mondragón, siglos XIII-XVI*, Saint-Sébastien, Diputación foral de Gipuzkoa, 1995, p. 66 sqq., 81, 154 sqq.



guerres de factions comme des actions menées par les seigneurs contre les paysans, bien qu'il ne semble pas qu'un « parent principal » ait jamais attaqué les biens de ses protégés, mais ceux de l'ennemi.

Dans une perspective anthropologique, Julio Caro Baroja a fait du lignage une structure sociale formée essentiellement, mais non exclusivement, de liens de parenté, qui regroupait faibles et puissants, qui comportait de fortes solidarités internes et impliquait des échanges de services. À la tête du lignage, le « parent principal », investi d'une qualité particulière et d'une série d'attributions reconnues par les siens<sup>72</sup>. Il n'a pas été suivi, en dépit de la richesse des hypothèses de travail qu'il ouvrait à l'analyse des liens internes du lignage, non seulement en ce qui concerne les relations entre membres de l'oligarchie, mais aussi en ce qui concerne les rapports entre niveaux sociaux différents<sup>73</sup>.

## L'amitié et l'origine géographique commune

Les ensembles familiaux que définissent les liens de parenté peuvent être prolongés, parfois très loin, par des liens d'amitié politique et de clientèle. Le terme « ami » est fréquemment employé, par exemple, dans les lettres que les Navarrais résidents en Amérique envoient chez eux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. « Mon ami », « mon bon ami », « cher ami », « ami passionné », « bon et véritable ami », « mon compatriote et ami de cœur », « mon cousin et ami cher » sont des expressions courantes. Le terme paraît avoir un sens analogue à celui qu'a le mot chez nous, pour désigner une relation sentimentale entre égaux, bien qu'il ait une nuance de déférence qui marque la reconnaissance d'une supériorité, indicatrice d'une reconnaissance clientélaire<sup>74</sup> : « mon ami et seigneur », « cher ami et seigneur », « frère bien aimé, mon seigneur ». Le contenu de ces lettres montre qu'il ne s'agit pas d'expres-

72. Julio CARO BAROJA, *Vasconiana*, Saint-Sébastien, Txertoa, 1986, p. 20-25, 31-32, 35 et 39-42.

73. Certaines études vont cependant dans ce sens. Eloisa RAMÍREZ VAQUERO a reconstitué, à partir d'une bonne base documentaire, la trame des liens familiaux et de parenté qui figurent les « bandes » lignagères en Navarre à la fin du Moyen Âge (*Solidaridades nobiliarias y conflictos políticos en Navarra, 1387-1464*, Pampelune, Gobierno vasco, 1990). Les travaux les plus récents, tels ceux de José Ángel ACHÓN INSAUSTI, vont encore plus loin. Partant de l'étude d'un lignage particulier, appuyés sur une documentation extrêmement détaillée, ils ouvrent la voie à la connaissance de sa structure interne, de son sens social et de son évolution « *A voz de Concejo* ». *Linaje y corporación urbana en la constitución de la provincia de Gipuzkoa : los Báñez de Mondragón, siglos XIII-XVI*, Saint-Sébastien, Diputación foral de Gipuzkoa, 1995, p. 66 sqq., 81, 154 sqq.

74. ATIENZA, « Consenso, solidaridad... », p. 287-288. Roger CHARTIER, « Los secretarios. Modelos y prácticas epistolares », *Libros, lecturas y lectores en la Edad moderna*, Madrid, Alianza, 1993, p. 298.

sions vides ou d'un vague sentiment. L'amitié suppose confiance, réciprocité, échange de services. De fait, ceux qui écrivaient d'Amérique confiaient à leurs amis qui revenaient au pays des commissions d'importance, telles la remise de fonds à leurs familles, la transmission de lettres et de nouvelles<sup>75</sup>.

En tant que sentiment, l'amitié trouve sa place entre égaux comme entre inégaux. En tant que terme servant à désigner un lien social muni de caractères spécifiques, François-Xavier Guerra propose de réserver le mot aux relations entre acteurs de rang équivalent et de parler autrement de « clientèle ». L'amitié serait proche de l'alliance, alors que la clientèle relèverait plutôt de la dépendance<sup>76</sup>. L'amitié politique envisagée dans un sens utilitaire s'observe entre personnes qui exercent des fonctions et échangent des services sur cette base. Elle s'étendait aux familles et aux amis respectifs de chacun des partenaires, suivant le principe que « les amis de mes amis sont mes amis ». Au-delà de la relation de personne à personne, elle permettait une cascade de médiations qui, en cas de nécessité, pouvait s'étendre au loin.

Les rapports d'amitié étaient un élément clef des réseaux sociaux des puissants. On a souligné l'importance qu'ils revêtirent en France pour la mobilisation des factions pendant les guerres de Religion. Cette « amitié » entre gentilshommes qui vivaient au même « pays » reposait sur la réciprocité des échanges, supposait l'égalité entre amis et les obligations engendrées par les dettes d'amitié. Le nombre et la qualité des amis donnaient du « crédit » et constituaient un « capital relationnel » que son détenteur pouvait mettre au service d'un plus grand que soi. En cas de nécessité, l'amitié se traduisait en pouvoir de mobilisation des amis et des amis de ceux-ci. La correspondance des chefs de parti avec les gentilshommes de province est pleine d'appels à mobiliser tous les amis qu'ils peuvent<sup>77</sup>.

Au-delà du cercle des amitiés de famille, transmis par héritage, au-delà d'une primitive communauté d'origine, l'amitié entre membres des élites peut s'établir et se nourrir par des voies diverses, alimentant ainsi un réseau social de grande dimension. Parmi les relations les plus importantes, dans cette perspective, on comptera les amitiés forgées dans les collèges majeurs et à l'université, outre les amitiés militaires et celles qui reposent sur une carrière professionnelle commune.

Nombreux les travaux qui ont mis en évidence l'importance toute

75. J. M. USUNÁRIZ, *Una visión de la América del XVIII : correspondencia de emigrantes guipuzcoanos y navarros*, Madrid, Mapfre, 1992 ; J. M. ARAMBURU et J. M. USUNÁRIZ, « De la Navarra de los Austrias a la hora navarra del XVIII en América », J. ANDRÉS GALLEGU, dir., *Navarra y América*, Madrid, Mapfre, 1992.

76. GUERRA, *Le Mexique...*, p. 133, 135.

77. Arlette JOUANA, « Au cœur de l'État : les aristocraties entre honneur et domination », Guy CHAUSSINAND-NOGARET, dir., *Histoire des élites en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 1991, p. 131-132.

particulière qu'eurent les collèges majeurs et les universités dans l'Espagne de l'Ancien Régime pour la formation et la mise en rapport des élites dirigeantes. Une partie des élites du pays envoyait ses enfants étudier dans ces institutions. Ainsi la présence de Navarrais dans les principaux collèges majeurs castillans fut-elle, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, égale, voire supérieure, à celle des Aragonais, des Valenciens et des Catalans pris ensemble. Au-delà, ces collèges monopolisaient les principales charges de l'administration de justice, de l'Église, les chaires universitaires et autres postes<sup>78</sup>. Bien que le phénomène soit mal connu, on peut faire l'hypothèse que les amitiés forgées alors constituèrent un élément important de réseaux de relations qui ouvraient à la fois des instances et des territoires divers, sur la base d'un échange de services et de faveurs. De tels phénomènes sont apparents dès le recrutement des collèges : au début du XVII<sup>e</sup> siècle déjà, ils n'admettaient plus que les parents, les amis ou les personnes munies de recommandations des anciens membres<sup>79</sup>.

D'autre part, l'amitié peut être le véhicule principal d'idées et de solidarités politiques. Par son caractère égalitaire de lien entre personnes de niveau équivalent, elle fut un trait caractéristique des premières « sociabilités démocratiques », propres aux élites éclairées qui, dans les dernières années de l'Ancien Régime, préfiguraient les formes associatives propres à la société contemporaine et au système politique libéral. L'amitié a joué un rôle important dans la formation des nouveaux modèles associatifs, depuis les cercles (*tertulias*) et les associations informelles de membres de l'élite cultivée, jusqu'à la constitution d'ensembles structurés comme la Société royale basque des amis du pays<sup>80</sup>, qui fournirent à différentes élites un lieu de rencontre dans lequel elles forgèrent une expérience « sociétaire », des idées et des signes de reconnaissance qu'elles partageaient toutes, au moins en partie.

78. Alfredo FLORISTÁN IMIZCOZ, *Historia de Navarra*, t. III. *Pervivencia y renacimiento*, 1521-1808, Pampelune, Gobierno de Navarra, 1994, p. 110 ; J. J. DÍAZ GÓMEZ, « La presencia de los Navarros en los Colegios mayores y Universidades de Castilla a mediados del siglo XVII : problemas ante el exclusivismo castellano », *Principe de Viana*, anejo 9, 1998, p. 71-80 ; Luis Miguel GUTIÉRREZ TORRECILLA, « La presencia de colegiales navarros en el Colegio mayor de San Ildefonso de la Universidad de Alcalá (1508-1876) », *Principe de Viana*, anejo 15, 1993, p. 155-165.

79. A. SOBALER SECO, *Los Colegiales de Santa Cruz (1484-1670), una élite de poder*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1987, p. 171, 176, 182.

80. François-Xavier GUERRA, *Modernidad e independencias. Ensayos sobre las revoluciones hispánicas*, Madrid, Mapfre, 1992, p. 92 sqq. Pour le Pays basque, on connaît des sociétés de réflexion (*tertulias*) a Lequeitio, Motrico, Azcoitia, Marquina et Bilbao, dont les plus précoces sont antérieures même au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. E. RUIZ DE AZUA et MARTÍNEZ DE EZQUERECOA, *D. Pedro Bernardo Villarreal de Bériz (1669-1740). Semblanza de un Vasco precursor*, Madrid, Castalia, 1990, p. 204 ; K. LARRAÑAGA ELORZA, *Las Manifestaciones del hecho ilustrado en Bergara, Vergara, Bergarako Udala*, 1991, p. 52 sq.

Lien proche de l'amitié, l'origine géographique commune joue un rôle considérable dans l'histoire de la diaspora basco-navarraise dans la péninsule et en Amérique. Face aux « autres », elle y souligne un commun dénominateur, la proximité d'origine, la parenté culturelle et ethnique. Sur cette base furent souvent construits des cercles de sociabilité où l'on pouvait se rencontrer et établir des relations entre « pays », telles les confréries des Navarrais ou des Biscaïens établis à Madrid<sup>81</sup> ou en Amérique<sup>82</sup>.

## La relation patron client

De par ses caractéristiques, elle fait l'objet d'une attention particulière des historiens qui s'intéressent au fonctionnement des systèmes de pouvoir sous l'Ancien Régime. À la différence de l'amitié, le lien de clientèle établit entre les personnes une relation inégale. À la suite de J.-F. Médard, José Martínez Millán a défini les relations patron client comme des relations personnelles, réciproques, de dépendance, reflet d'une structure sociale verticale<sup>83</sup>. Par extension, le terme de « clientèle » est utilisé de façon large, quoique impropre, pour désigner l'ensemble des personnes qu'un puissant peut mobiliser en un moment donné. Les « clients » proprement dits sont alors rejoints par les parents, les amis et toutes sortes de personnes liées par d'autres liens, tels ceux de domesticité ou de vasselage.

On connaît chaque jour davantage le fonctionnement de la clientèle, sa mécanique. Elle fonctionne comme une relation sociale verticale qui implique un échange inégal de services et de prestations. Le patron assiste et protège le client de diverses façons : en lui offrant grâces et faveurs, en lui donnant des places, en lui fournissant une épouse, en poussant ses enfants et ses parents, en l'introduisant dans de nouveaux cercles sociaux, en l'aidant dans ses procès, ou à payer ses impôts, ou par tout autre service<sup>84</sup>. En contrepartie, le client doit au patron loyauté, à des degrés divers. Dans les cas les plus extrêmes,

---

81. Pío SAGUÉS AZCONA, *La Real Congregación de San Fermín de los Navarros en Madrid (1683-1961)*, Madrid, 1963 ; CARO BAROJA, *La Hora navarra...*

82. E. LUQUE ALCAIDE, *La Cofradía de Aránzazu de México, 1681-1799*, Pampelune, 1995.

83. S. N. EISENSTADT et L. RONGIER, *Patrons, Clients and Friends. Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society*, Cambridge, Cambridge UP, 1984 ; Sharon KETTERING, *Patrons, Brokers, and Clients in Seventeenth Century France*, New York /Oxford, Oxford UP, 1986 ; DURAND, *Clientèles et Fidélités...* Cette direction de recherche compte en Espagne quelques travaux pionniers : ATIENZA, « Pater familias... » ; José MARTÍNEZ MILLÁN, *Instituciones y Elites de poder en la monarquía hispánica durante el siglo XVI*, Madrid, Universidad autónoma, 1992.

84. ATIENZA, « Pater familias... »

ceux que Roland Mousnier appelle les « fidélités », certains se donnent entièrement à leur supérieur et deviennent ses « créatures », le servant de tous leurs moyens : par le conseil et l'épée, par le discours et la plume, en donnant leur vie si nécessaire en le suivant au combat<sup>85</sup>. Patrons et clients disposent de ressources inégales, tant en moyens d'action, qu'en richesse ou en influence, mais la relation est utile à tous deux, dans la mesure où chacun a besoin des ressources de l'autre<sup>86</sup>.

Les puissants s'appliquent à bâtir la clientèle la plus large et la plus influente possible. Ils utilisent pour cela plusieurs ressorts : le pouvoir économique, le prestige, l'office, leurs relations dans différents milieux, leurs ressources propres ou celles qu'ils contrôlent en quelque façon<sup>87</sup>. Le patron, pour démontrer sa force et son efficacité, pour conserver la fidélité des siens face aux patrons concurrents, doit établir des rapports avec divers milieux et instances de pouvoir, les plus amples, les plus diversifiés et les plus solides possibles.

Sur le sens à donner à l'existence de clientèles, on se trouve en présence de diverses interprétations, toutes insuffisantes. D'un côté, la relation de clientèle ne peut être réduite à une simple « fidélité », au sens où l'entendaient Roland Mousnier et Yves Durand<sup>88</sup>, comme s'il ne s'agissait que d'une relation affective personnelle, ceci dit sans nier l'existence, ni souvent l'intensité, de liens de ce type. On ne peut non plus réduire le jeu à l'affrontement de *camarillas* et de clientèles guidées par la seule ambition personnelle, dénuées de tout ancrage social et de toute autre fonctionnalité dans la sphère publique<sup>89</sup>. Insuffisante est donc toute interprétation mécaniciste, qui réduirait la vie sociale à une mécanique de liens fonctionnant selon les règles propres à toute mécanique de ce genre, sans référence au contexte. Il n'apparaît pas, d'autre part, que l'on puisse réduire les clientèles à de simples structures de domination, bien qu'elles le soient aussi, au même titre que le sont la famille, le mariage ou tout autre lien social entre inégaux<sup>90</sup>.

85. Roland MOUSNIER, « La Fronda », John H. ELLIOTT, Roland MOUSNIER, M. RAEFF, J. W. SMITH, Laurence STONE, *Revoluciones y Rebeliones de la Europa moderna*, trad. esp., Madrid, Alianza, 1981, p. 155.

86. MARTÍNEZ MILLÁN, *Instituciones...*, p. 21-22.

87. Alex WEINGROD, « Patrons, patronage and political parties », *Comparative Studies in Society and History*, 10, 1969, p. 377-385 ; Eric WOLF, « Relaciones de parentesco, de amistad y de patronazgo en las sociedades complejas », M. BANTON, dir., *Antropología social de las sociedades complejas*, Madrid, Alianza, 1990.

88. DURAND, *Clientèles et Fidélités...*

89. ANDERSON, « Una cultura... ».

90. P. SÁNCHEZ LEÓN propose une lecture de la clientèle comme instrument de domination féodale : « Nobleza, Estado y clientelas en el feudalismo. En los límites de la historia social », Santiago CASTILLO, dir., *La Historia social en España. Actualidad y perspectivas*, Madrid, Siglo XXI, 1991, p. 197-215.

L'analyse du rapport patron client peut s'appliquer à tous les niveaux de pouvoir où elle se produit, du roi et des grands seigneurs, aux oligarchies provinciales, locales et villageoises. De fait, les relations de clientèle imprègnent toute la structure sociale de l'Ancien Régime, dont elles constituent le cœur. Elles se sont maintenues, sous les espèces d'un paternalisme accentué, pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>.

### *Seigneurie et patronage. Les clientèles nobiliaires*

Analyser une telle structure sociale ne revient pas à ouvrir de nouveaux champs de recherche, de façon plus ou moins ingénieuse, en déconsidérant le travail des historiens qui nous ont précédés, mais au contraire à récupérer ce travail en lui donnant une nouvelle dimension. Ainsi la seigneurie est-elle l'un des liens les plus caractéristiques de l'Ancien Régime et a-t-elle fait l'objet d'importantes études de divers points de vue. En ce sens, Ignacio Atienza réévalue le rôle structurant de l'aristocratie lorsqu'il analyse la clientèle des grandes maisons nobles. Son grand seigneur n'est pas seulement celui de l'histoire sociale, caractérisé par sa richesse, par ses revenus, par son statut et par sa puissance économique. Le rapport entre seigneur et paysan ne se réduit pas à la perception de la rente, aux abus et aux conflits<sup>92</sup>. Le seigneur est à la fois « pater familias » dans sa propre maison et patron de vastes clientèles liées à lui par toute une gamme de liens divers.

Comme l'observe E.P. Thompson, « très rares dans l'histoire, et peu durables, sont les cas où les classes dominantes ont exercé l'autorité par la force militaire et par l'économie de manière directe et sans médiation »<sup>93</sup>. Ignacio Atienza a mis en relief le fait que la domination des puissants ne découlait pas normalement de l'emploi de la force ou de la contrainte, mais de ce qu'il appelle des « mécanismes ordinaires » de domination propres au patronage clientélaire : la concession de grâces et de faveurs, la protection, la récompense des services

91. ATIENZA, « Pater familias... »

92. Ignacio ATIENZA, *Aristocracia, poder y riqueza en la España moderna : la Casa de Osuna, s. XV-XIX*, Madrid, Siglo XXI, 1987 ; ATIENZA, « Pater familias... » ; Ignacio ATIENZA, « Teoría y administración de la casa. Linaje, familia extensa, ciclo vital y aristocracia en Castilla (s. XVI-XIX) », Francisco CHACÓN JIMÉNEZ, dir., *Familia, grupos sociales y mujer en España (s. XV-XIX)*, Murcie, Universidad de Murcia, 1991, p. 13-47 ; Ignacio ATIENZA, « El señor avisado : programas paternalistas y control social en la Castilla del siglo XVII », *Manuscrits*, n° 9, janvier 1991, p. 155-204 ; Ignacio ATIENZA, « Consenso, solidaridad vertical e integración versus violencia en los señoríos castellanos del siglo XVIII y la crisis del Antiguo Régimen », E. SARASA MARTINEZ et E. SERRANO MARTIN, dir., *Señorio y feudalismo en la península ibérica (s. XII-XIX)*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 1993, II, p. 275-318.

93. E. P. THOMPSON, « Folklore, antropología e historia social », *Historia social*, 3, 1989, p. 88.

rendus, le mécénat ; le tout orienté vers l'intégration et l'entente. Le recours à la coaction et à la violence ne se produit qu'en cas d'échec des mécanismes antérieurs<sup>94</sup>.

La comptabilité des grandes maisons nobles montre les principaux éléments de cette politique paternaliste d'intégration et de domination : pensions aux veuves et aux orphelins, retraites aux anciens employés qui ont donné satisfaction, cadeaux innombrables aux serviteurs, en des occasions précises : anniversaires, mariages, naissances des enfants... ; institutionnalisation de « services » : création d'infirmières, d'hôpitaux, d'économats, distributions de nourriture dans les moments critiques ; recherche de l'adhésion par les cérémonies qui entourent chaque événement du cycle vital de la famille noble, auxquelles participent la majorité des serviteurs, des employés et des vassaux. On y distribue aumônes et repas, mais l'on y fait passer aussi des messages subliminaux véhiculés par la fête elle-même, à la fois très participative et très contrôlée. Tous les moyens de la pédagogie de la parole, de l'image et du son exaltent la personne du seigneur et tendent à renforcer l'adhésion. La présence du seigneur est un instrument puissant pour diffuser cette image de père protecteur : les visites aux villes de ses « États », les prises de possession et autres cérémonies chargées de symboles qui mobilisent de fortes ressources économiques et humaines, fonctionnent en fait comme des rites d'intégration. Des milliers de lettres, par ailleurs, contiennent des demandes personnelles adressées au seigneur par tous ceux qui dépendent de lui et qui ont ainsi accès à sa protection et à son aide en sa source même<sup>95</sup>.

### *Clientèle et pouvoir au sein de la communauté locale*

Le contrôle du pouvoir municipal dans les villes par les puissantes familles de l'oligarchie repose sur des mécanismes semblables. Les ressources dont dispose la famille lui servent à alimenter sa clientèle. L'exemple de Vitoria permet de poser le problème.

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville est gouvernée par une étroite oligarchie nobiliaire, qui détient les charges municipales et se perpétue dans leur exercice<sup>96</sup>. Outre sa richesse, ses titres et ses charges, le pouvoir de cette aristocratie s'appuie, à en juger par les critiques de ses rivaux, sur « une espèce de vassalité », sur un réseau serré de clientèle que ces familles alimentent par la concession de charges municipales, de sinécures et de faveurs diverses. Une plainte

94. ATIENZA, « Consenso... ».

95. ATIENZA, « Consenso... ».

96. Maria Rosario PORRES MARIJUÁN, *Gobierno y Administración de la ciudad de Vitoria en la primera mitad del siglo XVIII*, Vitoria, Diputación foral de Álava, 1989.

de 1738 nous informe que « quelques familles..., dix-huit à vingt personnes, entre parents et enfants », tiennent en main la municipalité, disposant non seulement des finances de la ville, mais aussi des « charges et des emplois municipaux » qu'ils octroient « à des sujets de leur parti qui jouissent de leur entière confiance », en sorte que « l'espoir d'obtenir ces emplois tient en bride la majorité de ce Peuple, réduit ainsi à une espèce de vasselage... Les uns par l'intérêt, car ils possèdent effectivement les emplois qu'ils confèrent, les autres par l'espoir de les obtenir, les autres encore parce qu'ils les exemptent des taxes municipales les plus lourdes, tous en sont réduits à faire en tout la volonté de ceux qui se sont emparés du gouvernement de la ville ». On retrouve ici la dualité propre au patronage : à l'action des puissants répond une stratégie, une action positive de la part des dépendants pour obtenir faveurs et avantages. Jusqu'à présent, ce dernier aspect n'a guère été étudié.

## **La relation de patronage, élément structurant de la monarchie d'Ancien Régime**

La clientèle se présente donc comme un réseau de relations à longue portée. Elle a, de ce fait, une grande importance comme élément structurant des relations entre les acteurs sociaux au sein de l'État et des diverses communautés politiques.

La relation patron client semble être le lien le plus signifiant, bien que pas le seul, de l'articulation politique des monarchies d'Ancien Régime. Plusieurs auteurs ont parlé, à propos du premier âge moderne, de « féodalisme bâtarde » pour signifier que la relation clientélaire s'ajoute et se superpose aux liens anciens de vassalité propres à l'organisation politique médiévale<sup>97</sup>. Comme l'expliqua en son temps Roland Mousnier, à la différence de la vassalité, la relation de clientèle ne comporte ni « foi et hommage », ni concession d'un fief<sup>98</sup>, éléments essentiels à cette dernière, mais elle comporte bien un lien personnel, un engagement de fidélité et d'aide. Elle repose de fait sur un échange de services.

La relation patron client n'est pas une forme corrompue du système politique de l'Ancien Régime. Elle en est l'essence même, la structure la plus caractéristique d'une monarchie féodale évoluée, corporative, caractérisée par la pluralité des corps sociaux et des pouvoirs, où le roi, qui ne détient plus qu'un pouvoir « de prééminence », doit gouverner par médiateurs interposés<sup>99</sup>.

97. MARTÍNEZ MILLÁN, *Instituciones...*, p. 14, 21

98. MOUSNIER, « La fronda... », p. 155-156.

99. MARTÍNEZ MILLÁN, *Instituciones...*, p. 14-15.



*Monarchie, cour et clientèles : la cour comme champ de forces clientélaire*

Les études sur la cour, après s'en être souvent tenu à ses dimensions culturelles et anthropologiques<sup>100</sup>, se sont récemment orientées vers l'analyse d'aspects plus proprement politiques et l'ont envisagée comme champ de forces clientélaire<sup>101</sup>. La cour apparaît chaque jour avec plus d'évidence comme le centre principal du pouvoir ; non comme un noyau d'institutions centralisées dans un prétendu mouvement d'unification et de rationalisation comme le voulait l'interprétation institutionnaliste, mais comme « le centre initial des relations de pouvoir entre les élites qui configurent la monarchie moderne »<sup>102</sup>.

Reprenant la vieille idée de la transformation d'une noblesse guerrière en une aristocratie rénovée, l'historiographie actuelle considère la cour comme un outil pour l'intégration des classes dirigeantes ; non seulement comme l'instrument d'un processus de « domestication » de la noblesse, mais comme le domaine privilégié où elle enracine une participation croissante aux affaires de l'État<sup>103</sup>.

Tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle s'affirme l'attraction de la cour du souverain face au déclin des cours des grands seigneurs et de leur patronage. L'accroissement des ressources dont disposait la grâce royale fut un facteur fondamental dans cette évolution, alors que déclinaient parfois les revenus de la haute noblesse, comme ce fut le cas en France. Le développement de l'impôt, la constitution des grandes armées permanentes, la multiplication des charges dans l'administration royale, le contrôle de la nomination aux plus hautes charges ecclésiastiques du royaume, contribuèrent aussi de cette façon au renforcement de l'autorité royale<sup>104</sup>.

C'est dans ce contexte qu'on a détecté en France un processus de centralisation des clientèles depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, qui a abouti à la configuration de « nébuleuses juxtaposées » autour des grands, à une réorganisation des réseaux de clientèle autour du roi. On est passé d'une époque où les grands du royaume, outre leurs immenses ressources, monopolisaient les « gouvernements » les plus importants et disposaient d'un pouvoir autonome de distribution des honneurs et des

100. Norbert ELIAS, *La Société de cour*, trad. fr., Paris, Calman Lévy, 1974.

101. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 18-20.

102. MARTÍNEZ MILLÁN, *Instituciones...*, p. 17.

103. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 18.

104. Roland MOUSNIER, *La Vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, Rouen, Maugard, 1945, rééd., Paris 1975 ; Pierre CHAUNU, « L'État », Fernand BRAUDEL et Ernest LABROUSSE, dir., *Histoire économique et sociale de la France*, t. I, vol. I, Paris, PUF, 1977 ; Jean-Marie CONSTANT, « Absolutisme et modernité », CHAUSSINAND-NOGARET, dir., *Histoire des élites...* ; Françoise BAYARD, *Le Monde des financiers au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1988. ; Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.

charges qui leur permettait d'entretenir d'importantes clientèles en province, à une concentration des moyens et des charges aux mains du roi, ce qui rendait toujours plus nécessaire la présence à la cour pour capter à sa source la faveur royale. Perdant leur autonomie, les grands se virent assigner le rôle de redistributeurs et l'ampleur de leur clientèle ne dépendit plus tant, désormais, de leur propre crédit dans les provinces, que de leur crédit vis-à-vis du roi. De cette façon, un pouvoir royal fort devenait pour eux la meilleure garantie de la grandeur de leur lignage et de la stabilité de leur clientèle<sup>105</sup>.

Selon Francesco Benigno, la concurrence à la cour pour le contrôle des ressources de la Couronne dut avoir un double effet : d'une part, contribuer à l'affaiblissement ou à la réorganisation des clans nobiliaires ; d'autre part, concentrer les protestations de l'aristocratie à la cour, comme un élément de plus du jeu politique, au lieu de les laisser s'exprimer sur les marges du royaume. On en vient donc à considérer la cour comme « un champ de forces en lutte pour le pouvoir et la distribution du patronage »<sup>106</sup>. Bien que le roi soit la source de la grâce qui légitime la distribution des ressources de la Couronne<sup>107</sup>, il n'était pas un souverain tout-puissant, mais il devait composer, au sein de ce champ de forces contrôlé par des puissants qui agissaient à la tête de grosses clientèles, traversées elles-mêmes par des intérêts divergents. Le souverain était contraint à un intense travail de médiation grâce auquel il maintenait l'équilibre d'un système qui rendait possible l'intégration politique en faisant de la cour le siège principal du pouvoir, de la distribution des faveurs et de la prise de décision<sup>108</sup>.

### *La cour, élément structurant de la politique de la Monarchie : de la cour au village*

Au cœur de la révision historiographique à laquelle se voit soumise la monarchie du XVII<sup>e</sup> siècle, se trouve la vieille dichotomie centre-périphérie<sup>109</sup>. Les rapports apparaissent de mieux en mieux entre le jeu des factions à la cour et l'univers complexe des relations de pouvoir en province. Ici non plus on ne peut séparer État et société, ni parler d'un État luttant contre de puissantes forces sociales, car ces forces agissaient en son cœur même comme en sa périphérie<sup>110</sup>.

105. JOUANNA, « Au cœur de l'État... », p. 132-136.

106. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 19-20.

107. MARTINEZ MILLÁN, *Instituciones...*, p. 17-19 ; José MARTÍNEZ MILLÁN, dir., *La Corte de Felipe II*, Madrid, Alianza, 1994.

108. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 18-20.

109. Synthèse de X. GIL PUJOL, « Centralismo e localismo? Sobre as relações políticas e culturais entre capital e territórios nas monarquias europeias dos séculos XVI e XVII », *Penélope. Fazer e desfazer a História*, n° 6, 1991, p. 119-144.

110. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 28-33.

En ce sens, les hommes de la cour apparaissent comme un ensemble complexe d'individus qui se livrent à un travail continu de médiation où se mêlent questions politiques générales et intérêts particuliers. Il faut donc envisager les relations entre centre et périphérie comme des liens entre élites présentes au sein de diverses instances, comme un ensemble de réseaux de pouvoir disposés hiérarchiquement sur le territoire<sup>111</sup>.

Les flux de relations qui allaient de la cour aux royaumes, aux provinces, aux villes et aux villages passaient par une série de médiations et d'intermédiaires. Sharon Kettering a montré l'importance des liens de clientèle dans l'organisation politique de la France du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans cette organisation clientélaire, le *broker* apparaît comme une pièce maîtresse de la médiation entre les grands patrons de la cour et les clients en province. Le *broker* est un personnage directement lié à un patron à la cour, qui l'appuie et dont il peut obtenir de l'aide pour ses propres clients ; un personnage qui, à son tour, agit comme patron dans sa ville ou dans sa province, disposant d'un certain nombre de clients sur lesquels il a de l'ascendant et auxquels il transmet l'influence de son propre patron. Les *brokers* jouèrent un rôle essentiel dans le contrôle des territoires, en particulier les plus éloignés de la capitale<sup>112</sup>.

De telles analyses ont conduit à réexaminer l'opposition traditionnellement posée entre les appareils centraux de l'Etat et les élites provinciales. On le voit bien dans la nouvelle interprétation donnée de la crise politique du XVII<sup>e</sup> siècle, jadis considérée comme l'affrontement de monarchies centralisatrices et de résistances particularistes dans un contexte de pression fiscale croissante et de tension guerrière. William Beik a montré comment la redistribution du produit fiscal pouvait faire converger les intérêts du roi et ceux d'une partie des élites provinciales. Outre les bénéficiaires des agents, des fermiers et des percepteurs, un pourcentage non négligeable des recettes était dépensé localement, pour le plus grand bien des fournisseurs aux armées, des marchands et des banquiers de l'endroit. La gestion, surtout, des flux d'entrée et de sortie représentait une part en rien marginale du pouvoir qu'exerçait une classe dirigeante provinciale<sup>113</sup>.

Dans le cas de la Navarre, Mario García-Zúñiga estime qu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, 47 % des sommes perçues restaient aux mains de la noblesse représentée aux Cortes, qui votaient l'impôt. De tels profits renforçaient évidemment les liens qui liaient la classe dirigeante du

111. BENIGNO, *La Sombra del rey...*, p. 33.

112. KETTERING, *Patrons, Brokers...*, chap. II.

113. William BEIK, *Absolutism and Society in Seventeenth Century France. State, Power and Provincial Aristocracy in Languedoc*, Cambridge, Cambridge UP, 1985.

royaume à la Couronne. Cela n'est évidemment pas étranger à la rapidité avec laquelle la Navarre s'est intégrée à la Monarchie hispanique<sup>114</sup>.

## **De l'ancienne communauté à la nation. Carrières des Baztanais dans la Monarchie espagnole (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)**

Au chapitre des facteurs d'intégration, il faut tenir compte aussi du flux des parents de membres de l'élite locale qui quittent leur communauté d'origine pour faire carrière dans le cadre général de la Monarchie. « Le fait que, tout au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, la Monarchie devienne plus qu'une simple juxtaposition de territoires [...] est à mettre en rapport avec l'accès des membres de leurs groupes dirigeants aux charges de cour, de justice et des armes dans l'ensemble de la Monarchie. Les cas furent nombreux en Aragon, plus rares en Catalogne ou en Sicile », nous dit-on<sup>115</sup>. Or, il semble, à en juger par les travaux d'Alfredo Floristán, que l'intégration des élites dirigeantes navarraises aux entreprises de la Monarchie ait été plus précoce que celle des élites aragonaises, valenciennes ou catalanes<sup>116</sup>.

Les carrières des personnes nées dans la vallée du Baztan, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XVIII<sup>e</sup>, montrent comment et par quels intermédiaires la communauté locale s'articule sur les plus hautes instances de la Monarchie, en une trame qui met en jeu des liens de toute nature et qui met en relief l'importance du capital de relations dans le processus de formation et de renouvellement des élites<sup>117</sup>.

Pensons aux Goyeneche, aux Gastón, aux Borda, aux Iturralde, aux Garro, aux Múzquiz, aux Mendinueta, aux Ustariz, Irigoyen, Aldecoa, Arizcun, aux Aycinena et à beaucoup d'autres moins illustres, qui connurent leur moment de splendeur dans ce que Julio Caro Baroja appelle, en un livre pionnier, « l'heure navarraise du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>118</sup>. Ces carrières se déroulent dans le commerce ou la finance, dans l'administration royale ou dans l'Église, dans l'armée ou les colonies, mais

114. Mario GARCÍA-ZÚÑIGA, « "Colaborando con el rey". La inserción de Navarra en el sistema fiscal de la Monarquía », *Tercer Congreso general de Historia de Navarra*, Pampelune, septembre 1994 ; Mario GARCÍA-ZÚÑIGA, « Gasto y deuda pública en Navarra durante el feudalismo desarrollado », José Ignacio FORTEA PÉREZ et Carmen María CREMADES GRIÑÁN, dir., *Política y hacienda en el Antiguo Régimen*, Murcie, 1993, vol. I, p. 271-284.

115. X. GIL, « Culturas políticas y clases dirigentes regionales en la formación del estado moderno : un balance y varias cuestiones », Martine LAMBERT GORGES, dir., *Les Élités...*, p. 188.

116. FLORISTÁN IMÍZCOZ, *Historia de Navarra...*, III, p. 110.

117. IMÍZCOZ, « De la communauté à la nation... ».

118. CARO BAROJA, *La Hora navarra...* ; IMÍZCOZ, *Système et Acteurs...*, chap. II.

toujours elles prennent appui sur de solides liens familiaux de parenté, d'amitié ou de communauté d'origine. Oncles, parrains, beaux-frères, parents en général, amis et « pays » jouent un rôle fondamental dans l'essor du modèle et sa reproduction de génération en génération.

On sait qu'il était fréquent qu'une fois établis à Madrid, à Cadix ou en Amérique, une fois atteinte une certaine position, ceux qui avaient réussi appellent auprès d'eux parents et compatriotes et les aident à faire carrière. Faire venir auprès de soi, payer l'instruction et le voyage outre-mer, loger, donner des lettres de recommandation, présenter, parrainer, placer, prêter en vue de l'établissement, doter, prendre comme assistant ou choisir pour successeur, telles étaient les manifestations les plus courantes de cette entraide.

Aux liens les plus immédiats de la famille et de la parenté, s'ajoutaient ceux plus larges de l'amitié et de l'origine commune, cultivés sur la base de rencontres, de l'attachement sentimental à la petite patrie, d'une certaine conscience ethnique. Ces liens pouvaient se renforcer à l'occasion d'activités collectives et d'échanges de services, par endogamie matrimoniale ou professionnelle, par la pratique d'une sociabilité particulière en des cercles réservés, telles les confréries et les « congrégations nationales » que nous signalions plus haut.

La mécanique du réseau ne fonctionne pas seulement lorsqu'il s'agit de faire carrière. Une multitude d'autres activités s'appuient sur elle. On en retrouve les membres associés dans des compagnies commerciales, dans des opérations financières, dans des prêts au souverain, mobilisant des capitaux sur la base de la confiance réciproque, signant ensemble des contrats de fourniture aux armées ou aux arsenaux<sup>119</sup>.

On peut penser que de telles activités, toutes liées les unes aux autres, contribuaient en même temps à délimiter et à alimenter de tels réseaux. Aux ressources propres s'ajoutaient celles de l'État, sous forme de contrats, ou de faveurs, de charges et de privilèges. De cette façon, les lieux d'activité n'étaient pas seulement champs d'action, mais aussi base de pouvoir, d'influence et d'enrichissement, qui contribuaient à alimenter, à étendre et à soutenir le réseau social.

Cependant, au-delà du rôle que put jouer le lobby basquanais dans l'approvisionnement de l'armée de Philippe V ou dans les finances de la Couronne, au-delà de la concentration de ses représentants au sein de secrétariats d'État et d'instances de pouvoir spécifiques, au-delà du rôle des Basques et des Navarrais dans le commerce colonial, dans la convocation des Cortes de Cadix – ici jouèrent leurs contacts en Amérique –, il faut s'interroger en profondeur sur la place de tels réseaux dans la construction politique et sociale d'un espace supérieur à l'ancienne communauté locale.

À une époque où ni l'État ni la société n'étaient ce que nous enten-

119. BAYARD, *Le Monde des financiers...*

donc aujourd'hui par ce nom, nous nous trouvons en présence d'une société structurée par de vastes réseaux de type clientélaire, en présence d'un ensemble extraordinairement multiforme de corps sociaux différents, dont l'articulation, encore précaire au sein de la Monarchie, passe en bonne partie par des réseaux de liens entre les élites dirigeantes.

Des trames comme celles qu'ont tissées les Baztanais sont importantes, non seulement parce qu'elles ont permis leur ascension aux plus hautes sphères du gouvernement de la Monarchie, ce qui reste anecdotique, mais aussi par le simple fait de leur existence, par le simple fait qu'elles constituent, conjointement à de nombreux autres réseaux de liens, la colonne vertébrale de tout un pan de cette société, un pan qui repose sur la clientèle et qui est en train d'affirmer, au-delà de la stricte communauté locale, comme un espace supérieur qui préfigure ce que nous appelons aujourd'hui la « société », alors que le commun des mortels reste figé dans le cercle étroit de ses relations immédiates, dans sa communauté locale, sa confrérie ou sa corporation et qu'il n'entre en contact avec l'extérieur que par des intermédiaires.

Vu d'en haut, nous pouvons nous demander si l'État moderne et, à terme, la nation, ne se construisent pas, en grande mesure, par l'intégration des élites des communautés locales dans une sphère supérieure. Vu d'en bas, à travers le prisme de la logique communautaire, il faudra s'interroger sur le rapport qu'entretient ce processus avec l'intégration croissante des communautés locales au sein de communautés politiques plus vastes et avec la transformation du régime interne de ces communautés elles-mêmes.

En effet, si l'émergence et le dynamisme de ces élites trouvent leur origine et leur sens au sein de la Monarchie dans son ensemble, ils eurent aussi des conséquences sociales et politiques dans le processus de changement que connut la communauté d'origine. Ils eurent en particulier des incidences sur le processus de renouvellement des élites locales et sur les fondements de leur légitimité, sur l'affrontement des nouvelles élites avec l'ancienne aristocratie et sur la mise à l'écart de celle-ci au sein de la communauté. Ils accrurent, à l'intérieur de la communauté, les différences économiques et culturelles. Ils sont liés, en fin de compte, à un processus d'oligarchisation, sur de nouvelles bases, des administrations municipales, qui mena à une redéfinition profonde de l'ancienne communauté, reproduisant ainsi à l'échelle locale un phénomène général<sup>120</sup>.

JOSÉ MARÍA IMÍZCOZ BEUNZA

120. José María IMÍZCOZ et Alfredo FLORISTÁN, « Sociedad y conflictos sociales de los siglos XVI al XVIII », *II Congreso mundial vasco, Historia de Euskal-Herria*, t. III, Saint-Sébastien, Txertoa, 1988, p. 283-308 ; José María IMÍZCOZ, « Del Antiguo al Nuevo Régimen. Historia de un proceso de cambio en el País vasco », X. PALACIOS, dir., *Ilustración y Revolución francesa en el País vasco*, Vitoria, 1991, p. 48-60.